



POLITIQUE COMMERCIALE DE MADAGASCAR

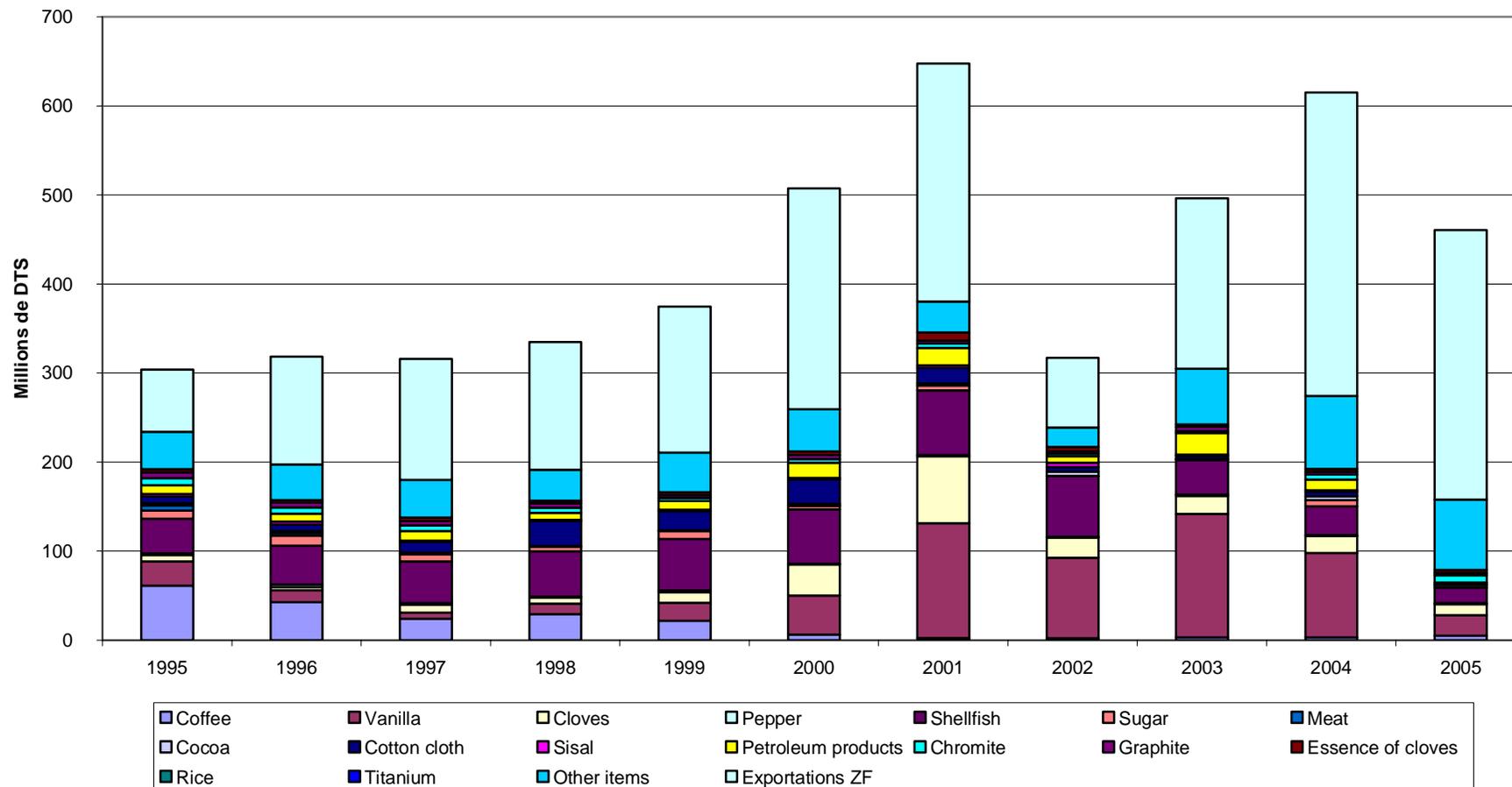
PARTIE I : DIAGNOSTIC DE LA COMPETITIVITE GENERALE

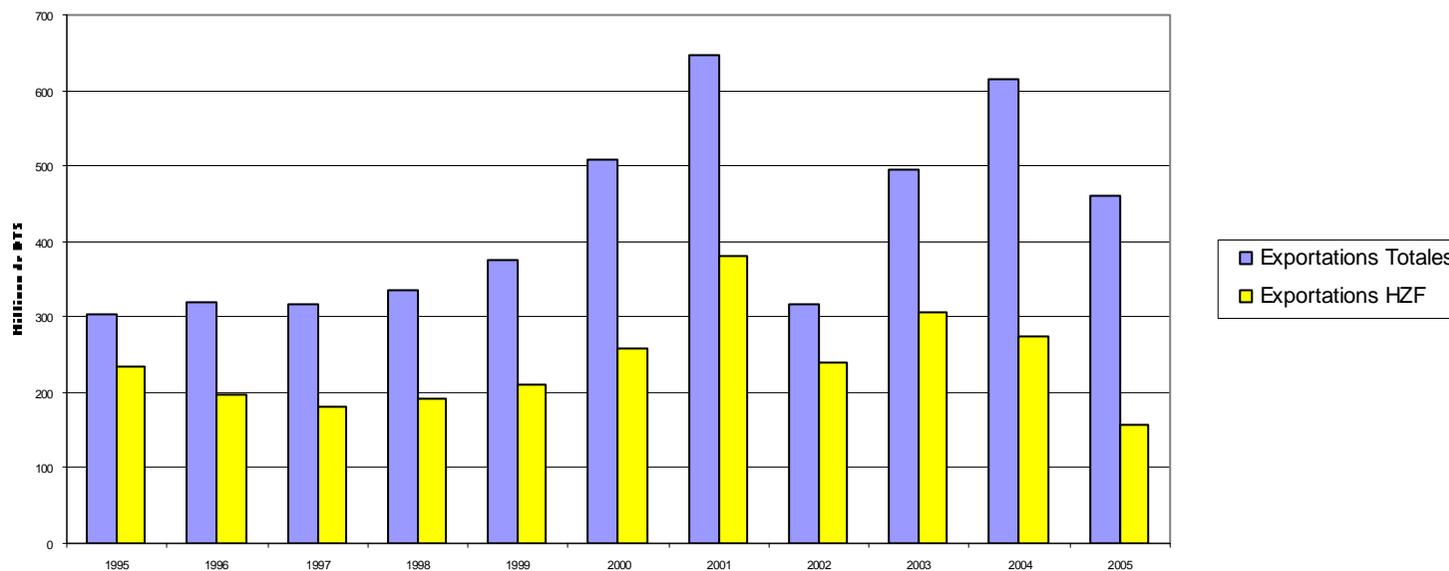
Rapport provisoire

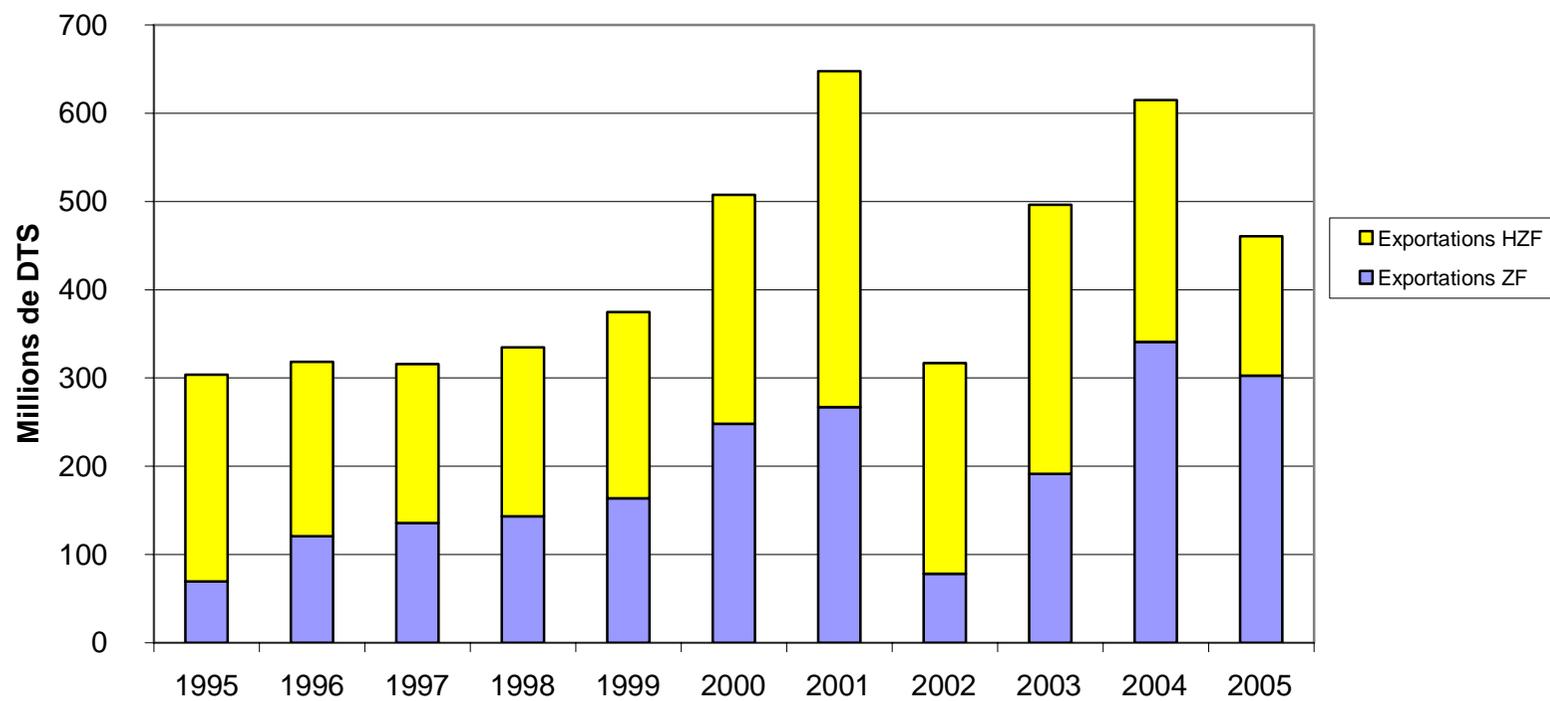


Janvier 2007

VENTILATION DES EXPORTATIONS 1995-2005







Résumé exécutif

La politique commerciale que le Gouvernement entend élaborer vise, en particulier, « une modification significative du visage des exportations de Madagascar ». Pour atteindre un tel objectif, il est nécessaire de diagnostiquer la compétitivité de Madagascar afin d'identifier les moyens de l'améliorer.

Rapport mondial sur la compétitivité

Le diagnostic ici entrepris s'appuie, d'une part, sur la comparaison internationale, fournie par le « Rapport mondial sur la compétitivité 2006-2007 » du Forum Economique Mondial, et, d'autre part, sur l'analyse des différentes composantes de cette compétitivité relatives : au taux de change, à la main d'œuvre, aux infrastructures, aux mesures incitatives aux exportations, aux normes et qualités, et aux droits de douanes et procédures douanières.

Le Forum Economique Mondial, connu pour être l'organisateur du Forum de Davos, est l'une des organisations internationales qui s'appuient des indices synthétiques pour classer les pays selon leur compétitivité.

Madagascar est classé parmi les pays au faible niveau de compétitivité, 109^{ème} sur 125 pays classés en 2006. Ce classement reflète, en fait, un faible développement des infrastructures, de l'éducation et des institutions.

De plus, des facteurs macroéconomiques affectent actuellement la conduite des affaires et, donc, la compétitivité de Madagascar. Il s'agit de l'accès au financement et de l'inflation. Ces facteurs sont liés au faible développement du système financier, à la politique monétaire et à la politique des changes.

La compétitivité des entreprises malgaches est également faible. Elle est affectée par les mêmes facteurs qui déterminent la compétitivité nationale.

Le diagnostic ici entrepris s'appuie, d'une part, sur la comparaison internationale, fournie par le « Rapport mondial sur la compétitivité 2006-2007 » du Forum Economique Mondial, et, d'autre part, sur l'analyse des différentes composantes de cette compétitivité relatives : au taux de change, à la main d'œuvre, aux infrastructures, aux mesures incitatives aux exportations, aux normes et qualités, et aux droits de douanes et procédures douanières.

Le Forum Economique Mondial, connu pour être l'organisateur du Forum de Davos, est l'une des organisations internationales qui s'appuient des indices synthétiques pour classer les pays selon leur compétitivité.

Madagascar est classé parmi les pays au faible niveau de compétitivité, 109^{ème} sur 125 pays classés en 2006. Ce classement reflète, en fait, un faible développement des infrastructures, de l'éducation et des institutions.

De plus, des facteurs macroéconomiques affectent actuellement la conduite des affaires et, donc, la compétitivité de Madagascar. Il s'agit de l'accès au financement et de l'inflation. Ces facteurs sont liés au faible développement du système financier, à la politique monétaire et à la politique des changes.

La compétitivité des entreprises malgaches est également faible. Elle est affectée par les mêmes facteurs qui déterminent la compétitivité nationale.

Taux de change et compétitivité

Dans le cadre du flottement libre instauré en 1994, le FMG a connu deux chutes massives, de 130% par rapport au DTS entre mars 1994 et février 1995 et de 93% entre octobre 2003 et juin 2004. Compte tenu, notamment, du contenu élevé en importations de la production malgache, ces dépréciations ne se sont pas traduites par une amélioration de la compétitivité, ni en termes d'exportations, ni en termes d'IDE.

Main d'œuvre : une défaillance en qualité et en quantité

L'analyse de la qualité de cette main d'œuvre à partir des dispositifs de formation fait ressortir que : l'offre d'enseignement supérieur s'améliore mais sa capacité d'accueil limite l'effectif des étudiants bénéficiaires de ce niveau d'enseignement ; la formation professionnelle et technique se développe et contribue au renforcement de la professionnalisation de la main d'œuvre. Cependant, l'adéquation, sur les plans aussi bien de la quantité que de la qualité, entre l'offre de compétences qui en résultent et les besoins, est loin d'être assurée.

La main d'œuvre constitue un facteur de compétitivité important pour Madagascar. Le coût de la main d'œuvre y est très faible¹ et sa productivité est relativement compétitive. Dans le secteur textile, par exemple, la main d'œuvre malgache affiche une productivité identique à celle de l'Afrique du Sud alors qu'elle est rémunérée presque au dixième des salaires de cette dernière. En dépit de cet avantage, la rareté de travailleurs qualifiés se fait sentir dans presque tous les secteurs d'activité, et, notamment, dans les provinces.

Infrastructures

De récentes études de la Banque mondiale montrent que la majorité des pays d'Afrique subsaharienne ont accumulé des retards considérables en matière d'infrastructures. A Madagascar, ces retards concernent en particulier la production énergétique et les infrastructures de transport.

En matière d'électricité, le problème est double : insuffisance de l'offre et tarifs non compétitifs. L'insuffisance de la production se manifeste, depuis 2005, par des délestages dans toutes les régions de l'île. La non compétitivité des prix est liée à la part de plus en plus élevée de l'électricité thermique dans la production. Il est clair que la croissance économique et celle du commerce ne se feront pas sans énergie.

Au moment de son accès à l'indépendance, Madagascar avait 50 000 km de routes. A cause du mauvais entretien et du sous-investissement, le pays s'est vu obligé de fermer entre 300 et 1 000 km de route par année. Actuellement, le réseau routier national compte environ 33 000 km, dont 12 000 km peuvent être praticables toute l'année et environ 5 500 km de routes sont revêtues. L'accélération de la réhabilitation et de l'extension du réseau routier apparaît ainsi comme une priorité.

La qualité de l'infrastructure rurale à Madagascar reste précaire et entrave, par conséquent, la productivité. En effet, les infrastructures d'irrigation se dégradent et environ 30% des superficies irriguées seulement ont été réhabilitées jusqu'à présent. En outre, le système de stockage n'arrive à absorber que les 20% des exploitations. Par contre, l'infrastructure de transport s'améliore. 977km de pistes rurales ont été entretenus et le taux d'accès des communes augmente à un rythme de 17% par an.

La capacité des infrastructures portuaires et maritimes reste sous-développée à Madagascar. Toamasina est le principal port du pays. Il est, et de loin, moins performant que Saint-Denis (La

¹ En 2005, le SMIG était de 30,18 USD/mois à Madagascar contre 150,5 USD/mois pour Maurice et de 78,89 USD/mois pour le Botswana.

Réunion) et Port Louis (Maurice). Parallèlement, le coût du handling n'est pas compétitif, comparé, par exemples, aux coûts affichés à Maurice et en Afrique du sud. Le fret maritime malgache est aussi plus cher que chez les pays concurrents.

Madagascar possède de nombreux aéroports, dont 12 principaux. L'aéroport d'Ivato est la principale passerelle internationale du pays. Le principal problème d'**Ivato** est sa **capacité extrêmement limitée de stockage de marchandises**. De plus, le terminal ne compte **aucun entrepôt frigorifique**.

Il est reconnu, en outre, que **Madagascar est l'une des destinations les plus chères du monde**.

Le développement du secteur des NTIC est hypothéqué par les incertitudes sur le cadre légal et le futur des infrastructures.

Sur le plan réglementaire, le gel d'attribution des licences de télécommunications (VSat ou autres) – suite à la privatisation de TELMA– empêche l'arrivée sur le marché d'opérateurs susceptibles de proposer des accès et connexions à haut débit, bloquant tout développement du secteur.

Le secteur a été régulé par l'OMERT (Office Malgache de Régulation des Télécommunications) ; il devrait être remplacé par l'ARTC (Autorité de Régulation des Technologies de la Communication) ; le retard pris dans la mise en place de ce dernier et la promulgation de la nouvelle Loi sur les télécommunications ne simplifie pas la tâche des opérateurs.

Concernant la mise en place du « back bone » international, il semble que le gouvernement et les bailleurs de fonds potentiels ont opté en faveur du projet de câble sous-marin de l'Afrique de l'Est (EASSY). Mais l'avenir de ce projet dépend de la difficulté d'harmoniser les points de vue d'une vingtaine de gouvernements, de plusieurs bailleurs de fonds (Banque mondiale, UE, AFD, etc...) ; sa réalisation n'est prévue qu'à l'horizon 2008/2009.

La déficience des infrastructures est aggravée par le problème d'énergie (voir ci-dessus) et l'insuffisance des ressources humaines.

Le régime des entreprises et des zones franches industrielles

Le secteur des entreprises et des zones franches a connu une forte croissance entre 1995 et 2001. Mais sa base demeure fragile.

Les entreprises franches sont exemptées de la plupart des taxes à l'exception de la TVA au taux de *18% qui est prélevée sur les importations d'intrants et qui est ensuite remboursable*.

Les délais et l'incertitude liés à ce remboursement ont encouragé la majorité des entreprises de textile à se cantonner à des activités de « Cut Measure and Trim (CMT) » où elles ne sont pas propriétaires des tissus et ne font que découper et assembler les parties données par leur société mère ou les gros acheteurs. Cette situation ne fait que renforcer la fragilité de ce secteur avec des investissements réduits à leur minimum

Par ailleurs, le secteur, qui reste hautement centralisé autour de la région Antananarivo-Antsirabe, n'a pas pu attirer des investisseurs malgaches (moins de 10% du total des investissements), en raison principalement d'un cadre légal favorisant l'investissement étranger.

Les principales faiblesses suivantes renforce cette fragilité : la gamme des activités autorisées est limitée (les critères d'éligibilité excluent des activités telles que le développement de logiciels et de sites web, deux secteurs où il y a un regain d'intérêt au niveau des entrepreneurs malgaches) ; les procédures d'agrément sont lourdes et bureaucratiques ; les procédures de contrôle par les douanes sont lourdes ; l'accès au foncier pour les investisseurs étrangers demeure un problème majeur ; absence de « linkages » entre les entreprises de la zone franche et les entreprises locales ; les infrastructures sont limitées et ne répondent pas aux attentes des investisseurs.

Les mesures incitatives à l'exportation : facteurs de compétitivité

Les performances de Madagascar sont loin d'atteindre le niveau escompté sur la base du potentiel existant. De nombreuses contraintes locales et extérieures entravent le développement des exportations, parmi celles-ci l'inexistence d'une fiscalité adaptée aux nécessités de l'exportation est souvent citée par les opérateurs. De plus, l'existence d'une « économie à deux vitesses » en matière de fiscalité alourdit cette situation.

L'étude de quelques entités comme la Direction de la Promotion des Exportations, les programmes, permet de connaître leurs actions en matière de promotion des exportations. Néanmoins, par l'inexistence d'une politique commerciale claire et cohérente, les impacts de leurs actions ne sont pas palpables. Cela est d'autant plus vrai par le manque d'objectifs en matière d'exportation.

Parallèlement, il y a le manque de statistiques fiables, à jour et complètes sur les exportations à Madagascar.

Normes et qualités : déficience de la compétitivité

La compétitivité dépend très étroitement de la conformité aux normes et qualités exigées des produits et services offerts. Une pluralité d'entités, entre autres, le Bureau des Normes de Madagascar (BNM), la Direction des Normes et Qualités (DNQ) et la Direction de la Santé Animale et Phytosanitaire (DSAPS) sont concernées directement ou indirectement par cette mise en conformité.

Le diagnostic des dispositifs existant démontre que les subventions d'investissement devant provenir de l'Etat manquent énormément. Sur le plan technique, les moyens de toutes les entités sont restreints pour assurer leurs activités. Leurs locaux sont délabrés, sans mentionner l'insuffisance budgétaire et la vétusté des matériels. Ces défaillances aboutiront à ternir l'image de Madagascar en terme de compétitivité et pénaliseront ainsi l'avenir du commerce extérieur.

Droits de douane et procédure douanière

Madagascar a mis en œuvre des réformes liées aux échanges commerciaux. A cet égard, l'institution de droit de douane économique constitue un stimulant indispensable pour le progrès de l'activité nationale. Par ailleurs, l'exportation a été chaleureusement encouragée malgré l'existence de quelques restrictions au niveau des produits d'importance stratégique ou de produits agricoles. Enfin des programmes d'incitation ont été initiés pour encourager les investissements notamment par la réduction d'impôt. C'est ainsi qu'il est nécessaire d'analyser un certain nombre de mesures : celles agissant directement sur les importations et celles agissant directement sur les exportations.

La douane va mettre fin à une démarche conservatrice dans le domaine des procédures douanières en introduisant le concept de facilitation dans le code des douanes. La mise en place du logiciel Sydonia ++ (système douanier automatisé) et de nouveaux équipements tel que le scanner géré par la douane et la SGS va moderniser l'ensemble du dispositif. Cette société a reçu mission d'effectuer une vérification sélective des éléments fondamentaux de la déclaration en douane des marchandises importées, avant embarquement.

Dans l'optique de simplifier les formalités douanières et afin de mieux intégrer l'économie nationale dans le commerce international, le droit de douane et la taxe d'importation ont été fusionnés en une seule taxe. Le nouveau Droit de Douane comprend 4 quotités :

- 0% : médicaments, semences, produits vétérinaires, moustiquaires imprégnés d'insecticides, tracteurs,
- 5% : matières premières,
- 10% : pièces de rechange, intrants, équipements,
- 20% : biens de consommation et autres.

Le droit de douane s'applique à 6 168 lignes du tarif. La moyenne simple du droit de douane calculée sur la base des 6 168 lignes tarifaires (au niveau des positions à 8 chiffres du SH est de 13,6%).

Madagascar, à l'instar d'autres pays, ne possède pas de législation en matière d'origine. Etant donné qu'il s'agit d'un principe qui régit les échanges entre deux parties contractantes d'une intégration régionale. Seulement, dans les relations bilatérales (exemple : Chine – Madagascar) un certificat d'origine malgache des produits est délivré, à titre de justification, à la demande du partenaire.

Elles peuvent être instituées à l'encontre des marchandises facturées par le fournisseur à un prix inférieur au prix normal, c'est le cas d'importation de marchandises de l'Asie du Sud dont la valeur est minorée. Les professionnels du commerce s'apprécient à sa juste valeur. Le redressement effectué par la SGS, mais l'action de celle-ci ressemble à un coup d'épée dans l'eau en raison de l'étroitesse du marché malgache.

Certains produits locaux sont menacés (exemple savon). Ces mesures peuvent être créées pour protéger le marché national en rétablissant l'équilibre des prix, normalement assuré par le tarif douanier, entre la production malgache et les productions étrangères, lorsque pour une cause quelconque, cet équilibre se trouve rompu en faveur de ces dernières.

SOMMAIRE

I.	Les enseignements du Rapport mondial sur la compétitivité (RMC) 2006-2007	13
I.1.	Les enseignements du classement selon le GCI	13
I.2.	Le profil pays.....	14
I.3.	Les enseignements du classement selon le BCI et les remarques de M. Porter	15
II.	Taux de change et compétitivité.....	16
III.	Main d'œuvre : défaillance en qualité et en quantité	17
III.1.	Une offre réduite de main d'œuvre hautement qualifiée dans l'Enseignement supérieur	18
III.2.	L'enseignement technique et professionnel comme principal pourvoyeur de main d'oeuvre.....	19
III.3.	Un réservoir de main d'œuvre à développer pour tous les secteurs d'activité	20
III.4.	Compétitivité moyenne en terme de coût et de productivité.....	22
III.4.1.	Productivité relativement compétitive	22
III.4.2.	Coût très faible	23
IV.	Infrastructures	24
IV.1.	Electricité.....	24
IV.1.1.	Les prix de l'électricité	25
IV.2.	Réseaux routiers.....	26
IV.3.	Réseaux urbains	26
IV.4.	Qualité de l'infrastructure rurale.....	27
IV.4.1.	Détérioration des infrastructures d'irrigation.....	27
IV.4.2.	Un système de stockage insuffisant.....	27
IV.4.3.	Amélioration des infrastructures de transport	28
IV.5.	Les ports et les coûts du transport maritime	28
IV.5.1.	Les ports.....	28
IV.5.2.	Les coûts du transport maritime	29
IV.6.	Aéroports et coûts du transport aérien.....	30
IV.6.1.	Les aéroports	30

IV.6.2. Les coûts du fret aérien.....	30
IV.7. Infrastructures des technologies de l'information (TI)	31
V. Les mesures incitatives à l'exportation : facteurs de compétitivité	32
V.1. Le régime des entreprises et des zones franches industrielles.....	32
V.2. La fiscalité des entreprises du droit commun.....	34
V.3. La promotion des exportations, principale mesure incitative à l'exportation.....	34
V.3.1. Direction de la Promotion des Exportations (DPE), organe de promotion des exportations à Madagascar.....	35
V.3.2. Le rôle des autres entités de promotion dans le développement des exportations à Madagascar.....	36
VI. Normes et qualités : déficience de la compétitivité.....	37
VI.1. Conformité aux normes insuffisante.....	38
VI.2. Assurance qualité et respect des prescriptions techniques déstructurés	38
VI.3. Défaillance de l'évaluation de la conformité aux normes SPS	39
VII. Douanes et procédures de dédouanement	40
VII.1. Mesures agissant directement sur les importations.....	40
VII.1.1. Enregistrement et documents	41
VII.1.2. Inspection, évaluation en douane et dédouanement.....	41
VII.1.3. Droits à l'importation	42
VII.1.4. Prohibitions, restrictions quantitatives et licences.....	43
VII.1.5. Autres mesures	43
VII.2. Mesures agissant directement sur les exportations	44
VII.2.1. Subventions à l'exportation	44
VII.2.2. Prescriptions relatives à la teneur en produits nationaux.....	44
VII.2.3. Procédures d'exportation	44
VII.2.4. Prohibitions, licences et autres restrictions à l'exportation.....	44
VIII. Annexes.....	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Evolution des filières professionnalisantes de l'Enseignement Supérieur	18
Tableau 2. Exploitation électrique dans les trois pôles. Situation février 2003.....	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1. The Most Problematic Factors for Doing Business	15
Figure 2. Evolution du taux de change 1990-2006.....	16
Figure 3. Comparaison de la productivité dans le secteur textile	23
Figure 4. Comparaison des salaires dans le secteur textile	24
Figure 5. Comparaison du prix de l'électricité moyenne tension.....	25
Figure 6. Répartition des installations fixes par province	28
Figure 7. Comparaison du tarif Terminal Handling Charges entre Madagascar, Maurice et Afrique du Sud.....	29
Figure 8. Comparaison des coûts de connexion à l'Internet	32

LISTE DES ANNEXES

<i>Annexe 1. Le Rapport mondial sur la compétitivité.....</i>	<i>46</i>
<i>Annexe 2. Global Competitiveness Index rankings and 2005 comparisons</i>	<i>47</i>
<i>Annexe 3. National competitiveness balance sheet.....</i>	<i>48</i>
<i>Annexe 4. Structure de l'offre de l'Enseignement Supérieur par Province 2001-2005</i>	<i>49</i>
<i>Annexe 5. Ventilation de la structure de l'offre dans l'enseignement technique et professionnel par région en 2005.....</i>	<i>49</i>

I. Les enseignements du Rapport mondial sur la compétitivité (RMC) 2006-2007

Le RMC², produit par le Forum Economique Mondial, est l'une des références mondiales en matière de classement des différents pays sur le plan de la compétitivité. Les bases de la construction des indices de compétitivité sont rappelées dans l'Encadré 1 de l'Annexe n° 1.

I.1. Les enseignements du classement selon le GCI

Madagascar est classé dans la catégorie des pays au faible niveau de compétitivité. Ce qui se reflète dans **son commerce extérieur** et la **faiblesse des flux d'IDE** qu'il reçoit. (Voir Analyse des tendances des IDE, partie 3 du Livrable 2).

Le RMC distingue, en effet, trois stades de développement de la compétitivité :

- Les économies tirées par les facteurs de production
- Les économies tirées par les investissements et l'efficacité
- Les économies tirées par les innovations

Ainsi, dans le dernier RMC, sur la base du GCI (Global Competitiveness Index), Madagascar est classé 109^{ème} sur 125 pays (Cf Annexe n°).

A titre d'information, on peut indiquer que, sur la base du GCI, les pays les plus compétitifs sont la Suisse, les pays nordiques, notamment la Finlande, et les « tigres d'Asie », comme Singapour et Taiwan. On peut aussi relever, par exemples, que la France est 18^{ème} et la Chine 52^{ème}.

Madagascar ne peut pas, naturellement, se comparer avec ces pays. Il est intéressant, par contre, de situer la position de Madagascar parmi les pays de l'Afrique subsaharienne classés dans le RMC 2006.

A cet égard, on peut relever que Madagascar ne peut, non plus, se comparer avec trois pays de cette sous-région, que sont l'Afrique du Sud (45^{ème}), Maurice (55^{ème}), et Botswana (81^{ème}).

Ces derniers, compte tenu de leur niveau de développement, sont classés dans la catégorie des « Economies tirées par les investissements et l'efficacité ». Ainsi, ils ont des indicateurs beaucoup plus élevés que Madagascar en matière de revenu/habitant, d'infrastructures, et d'éducation

Madagascar reste donc parmi les pays mal classés de la catégorie des « économies tirées par les facteurs », classés entre le 100^{ème} et le 125^{ème}. Pour ces pays, le RMC indique que, pour améliorer la compétitivité, les défis concernent particulièrement :

- Les institutions
- Les infrastructures
- La macroéconomie
- La santé et l'éducation

S'agissant, en particulier, des Institutions, les différentes études sur le climat des affaires montrent que les principales contraintes sont relatives au **dysfonctionnement de l'appareil judiciaire**, à la réglementation et à **la procédure douanières**, à **la lourdeur administrative**, et **l'accès au foncier**.

² The Global Competitiveness Report 2006-2007, World Economic Forum, Genève Suisse 2006

I.2. Le profil pays.

Outre le classement des pays selon leur compétitivité, on trouve, dans le RMC le « profile » de chaque pays qui dégage un « bilan de la compétitivité nationale » et les principales contraintes pour la conduite des affaires.

Le « bilan » relève les « avantages compétitifs notables » et les « désavantages ».

Deux seuls avantages sont notés dans le « bilan » de Madagascar : le taux de change effectif réel, pour lequel il est classé 15^{ème} /125 et les pratiques en matière d'embauche et de licenciement (46^{ème} /125).

On notera qu'avoir un bon classement sur le taux de change n'améliore pas notablement la compétitivité de Madagascar. Ce constat est confirmé dans la section 2 ci-dessous, relative au « Taux de change et compétitivité ».

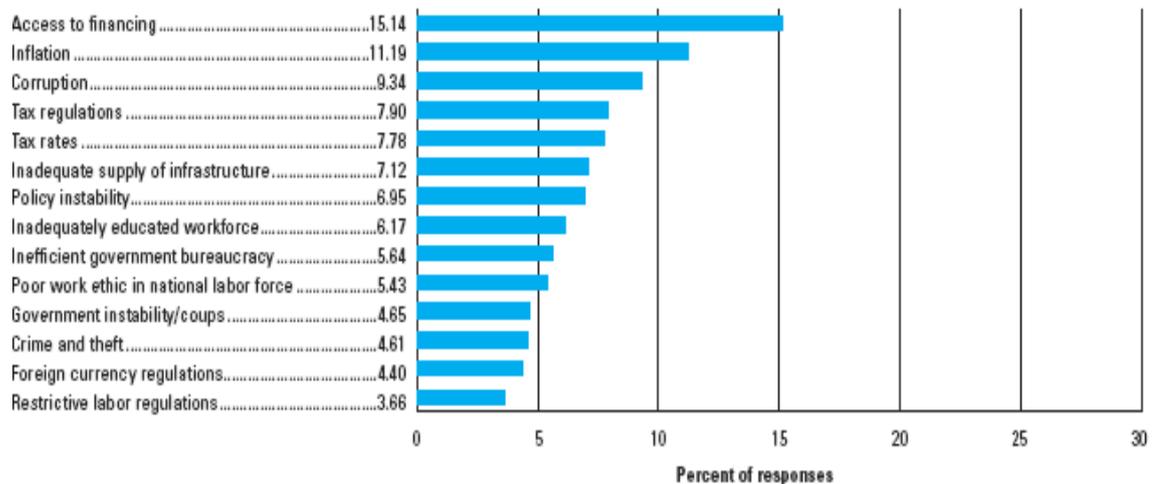
En ce qui concerne les « désavantages » les plus notables, c'est à dire les points pour lesquels Madagascar a des classements inférieurs à son classement moyen (109^{ème} /125), on relève, notamment :

- En matière d'infrastructures :
 - Lignes téléphoniques : 120^{ème} /125
 - Fourniture d'électricité : 116^{ème} /125
 - Qualité générale des infrastructures : 110^{ème} /125
- En matière de technologie : Utilisateurs Internet : 113^{ème} /125
- En matière d'éducation et de formation : Taux de scolarisation dans le supérieur : 112^{ème} /125

En résumé, comme tous les pays de la catégorie « économies tirées par les facteurs », les pays qui actuellement obtiennent leur compétitivité par des bas prix, Madagascar a des immenses efforts à faire sur le plan des **infrastructures** et de **l'éducation**, pour améliorer sa compétitivité.

De plus, des facteurs macroéconomiques préoccupent, de plus en plus, les opérateurs et les investisseurs à Madagascar. C'est ce qui ressort du Graphique 1 ci-dessous.

Figure 1. The Most Problematic Factors for Doing Business



Note: From a list of 14 factors, respondents were asked to select the five most problematic for doing business in their country/economy and to rank them between 1 (most problematic) and 5. The bars in the figure show the responses weighted according to their rankings.

Source : World Economic Forum, Executive Opinion Survey (2005)

L'accès au financement est considéré par les chefs d'entreprise malgaches interrogés comme la première contrainte dans la conduite des affaires. Il faut souligner que ce facteur figure toujours à la première place des contraintes dans les quatre des derniers RMC.

L'inflation, qui n'était qu'à la 5^{ème} place dans le RMC 2005, figure à la 2^{ème} place.

En conclusion, l'amélioration de la compétitivité de Madagascar nécessite, aussi, des **réformes** de son **système financier**, de sa **politique monétaire** et de sa **politique de change**.

1.3. Les enseignements du classement selon le BCI et les remarques de M. Porter

Sur la base du BCI (**Business Competitiveness Index**), Madagascar est classé 97^{ème} sur 121.

Le BCI, « **Business Competitiveness Index** », tient compte de ce que Michael Porter³ appelle les « fondements microéconomiques de la productivité ». Selon cette approche, la compétitivité ne peut venir que de la productivité, et **une économie ne peut être compétitive si ses entreprises ne sont pas compétitives**.

La productivité des entreprises résulte de la qualification de son personnel, de l'information, de l'efficacité de l'administration, des infrastructures, de la qualité des fournisseurs, des institutions de recherche, de la pression de la concurrence...

Par contre, souligne Michael Porter, « la **dévaluation** entraîne une réduction des rémunérations nationales, en dévalorisant les produits et les services vendus sur les marchés internationaux, et augmentant les coûts des biens et services achetés de l'extérieur. **L'exportation basée sur des bas salaires et une monnaie dévalorisée ne favorise donc pas un niveau de vie élevé** ».

Dans le même ordre d'idées, Michael Porter note que « les effets des accords commerciaux et d'autres mesures d'ouverture des marchés, des focus majeurs dans la politique économique internationale

³ Michael E. Porter est professeur à l'Université de Harvard aux Etats-Unis. Il est connu pour l'utilisation du « Diamant de Porter » dans l'analyse de l'environnement des affaires

actuelle, dépendent des politiques microéconomiques. L'ouverture des marchés est bonne, mais ses bénéfices en matière de prospérité supposent des progrès sur le plan microéconomique.

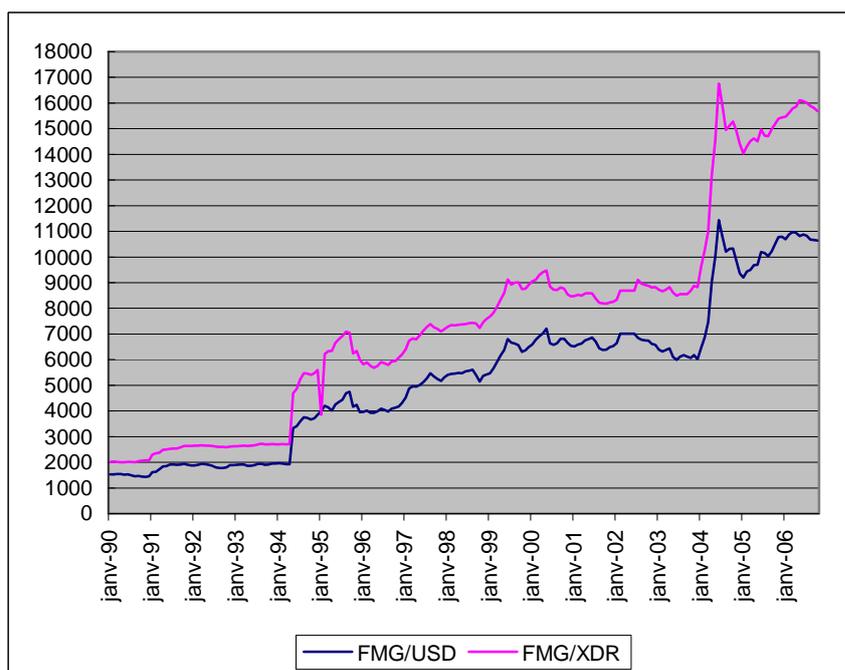
Si l'environnement local des affaires ne devient pas plus efficient, et si les entreprises n'améliorent pas leur productivité, l'ouverture des marchés fera augmenter les importations, mais la croissance des exportations et l'attraction des IDE sera lente. La libéralisation du commerce est bénéfique si elle est utilisée pour améliorer de manière agressive la compétitivité des entreprises locales et l'environnement national des affaires... »⁴.

II. Taux de change et compétitivité

Le graphique ci-après montre que, depuis l'instauration du flottement libre en 1994 et du MID (Marché interbancaire des devises) correspondant, le FMG et l'Ariary ont connu **deux chutes importantes**.

Par rapport au DTS, le FMG a perdu 130% de sa valeur entre mars 1994 et février 1995 ; l'Ariary a perdu 93% de sa valeur entre octobre 2003 et juin 2004. Au total, le FMG/Ariary a **perdu 521% de sa valeur entre mars 1994 et juin 2004**.

Figure 2. Evolution du taux de change 1990-2006



Source : Banque centrale

La possibilité de telles chutes est expliquée par les études de l'efficience des MID mis en place en Afrique subsaharienne, dans le cadre des programmes soutenus par le FMI, pour obtenir des taux de change déterminés par le marché. Elles montrent que l'inefficience de ces marchés est « crue » (crude)⁵, et découle des raisons suivantes :

⁴ The global competitiveness Report 2006-2007, p. 57 (traduction libre)

⁵ Janine Aron and Melvin Ayogu : Foreign exchange market efficiency tests in sub-saharan African, University of Oxford and University of Jos, June 1998

- Imperfection institutionnelle : institutions financières et régulatrices rudimentaires ;
- Marché étroit, caractérisé par une faible liquidité et des coûts de transaction élevés ;
- Ruptures (breaks) de politiques économiques et sur le plan structurel ;
- Absence typique de marché à terme ;
- Bas réserves de changes ;
- Structures de marché (oligopolistiques à Antananarivo).

Dans de tel contexte, ces marchés connaissent, non seulement des **chutes énormes** (massive falls), mais aussi une **volatilité excessive** des taux de change.

Le cas malgache illustre que ces dépréciations massives ne se traduisent pas par une amélioration de la compétitivité, ni en terme d'exportations, ni en terme d'IDE.

Le contenu élevé en importation de la production est l'une des raisons expliquant cette absence d'amélioration. A cet effet, on peut citer deux exemples :

- L'étude au titre du Cadre Intégré, réalisée en 2001, relève que « En 1999, par exemple, le taux d'inflation locale et la dépréciation du taux de change ont entraîné une augmentation de plus de 50 % du **prix des voyages à forfait** annoncé par les opérateurs locaux »⁶. Ladite dépréciation n'était que de 19%.

- Les impacts de la dépréciation et de la volatilité de l'Ariary dans les télécommunications sont décrits comme suit : « Malgré le développement apparemment rapide des télécommunications à Madagascar, le taux de pénétration demeure... beaucoup plus lente que ce que les opérateurs avaient estimé. Leur business plan ont été d'autant plus contrariés dans leurs prévisions que la monnaie malgache a perdu autour des années 2004/2005 plus de la moitié de sa valeur. Phénomène excessivement **pénalisant pour un secteur qui paye la quasi-totalité de ses fournitures en Euros ou en USD (matériel, liaisons satellitaires...)** et les prestations et services sont réglés en Ariary. »⁷

Le choix du régime de change apparaît également comme un facteur crucial. En effet, les pays asiatiques, telle la Chine, qui gèrent le taux de change à des fins de compétitivité ont choisi, soit un rattachement au Dollar américain (comme la Chine), soit des flottements dirigés ; tandis que le flottement libre, comme celui de Madagascar, caractérisé par des chutes massives et une grande volatilité, biaise l'allocation des ressources en défavorisant le commerce et les investissements.

III. Main d'œuvre : défaillance en qualité et en quantité

Dans le contexte d'ouverture de Madagascar au marché extérieur, la main d'œuvre constitue l'un des facteurs déterminants de la compétitivité du pays.

L'analyse de la qualité de cette main d'œuvre à partir des dispositifs de formation fait ressortir que :

- l'offre d'enseignement supérieur s'améliore mais sa capacité d'accueil limite l'effectif des étudiants bénéficiaires de ce niveau d'enseignement ;

⁶ Madagascar, Renforcer l'intégration dans le mondial comme stratégie de réduction de la pauvreté, Document de discussion, 2001, p. 111

⁷ Magazine Enjeux n°06 – Trimestre IV 2006, p. 7

- la formation professionnelle et technique se développe et contribue au renforcement de la professionnalisation de la main d'œuvre.

Cependant, la concordance entre les compétences résultantes et celles requises se trouve parfois défailante.

Le coût de la main d'œuvre est très faible⁸ à Madagascar et sa productivité est relativement compétitive. En dépit de cet avantage, la rareté de travailleurs qualifiés se fait sentir, notamment, dans les provinces et frappe presque tous les secteurs d'activité.

III.1. Une offre réduite de main d'œuvre hautement qualifiée dans l'Enseignement supérieur⁹

L'enseignement supérieur est encore dominé par les Universités et Institutions publiques. Bien que l'Etat ait entrepris des efforts pour implanter des Universités dans les provinces, on constate une forte concentration de l'offre d'enseignement supérieur dans la province d'Antananarivo¹⁰ (avec près de 45000 étudiants, le province d'Antananarivo accueille à lui seul près de 70% des effectifs d'étudiants inscrits). Par conséquent, la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée dans les provinces s'en trouve limitée.

L'enseignement supérieur se subdivise en deux grandes filières : filières académiques et filières professionnalisantes. Le tableau ci-après présente l'évolution des filières professionnalisantes dans l'Enseignement Supérieur.

Tableau 1. Evolution des filières professionnalisantes de l'Enseignement Supérieur

Institutions	1996		2000		2005	
	Nb de filières	%age F Prof	Nb de filières	%age F Prof	Nb de filières	%age F Prof
Université	78	1,28	83	9,64	131	20,61
IST	8	100	10	100	20	100
INSTN	0	0	0	0	1	100
CNTEMAD	2	0	6	66,67	6	66,67
Privé	0	0	47	100	53	100
Total	88	10,23	146	47,26	211	49,76

Source : Direction de la Planification de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Analyse : FTHM Conseils

De 1996 à 2005, on remarque un développement des filières professionnalisantes. Si en 1996, les filières professionnalisantes ne représentent que 10,23% des filières ; en 2005, elles atteignent les 49,76%. Au niveau de l'enseignement public, elles ne sont que 20% alors que les filières dispensées par les institutions privées sont intégralement professionnalisantes.

Toutefois, on remarque que malgré l'accroissement du nombre d'instituts privés et la modification de certains aspects de la structure des programmes des Universités, le taux d'inscription¹¹ (3% selon le

⁸ En 2005, le SMIG était de 30,18 USD/mois à Madagascar contre 150,5 USD/mois pour Maurice et de 78,89 USD/mois pour le Botswana.

⁹ L'enseignement supérieur englobe l'Université, l'IST, le CNTEMAD et les Instituts privés homologués (ISCAM, INSCAE,....)

¹⁰ Cf. Tableau en Annexe 4 : Structure de l'offre de l'Enseignement Supérieur par Province

¹¹ Contre 5% pour le Botswana, 11% pour Maurice, 10,5% pour l'Inde, 35% pour la Thaïland.

MAP) et de rentabilité (taux de réussite moyens 30% pour les Universités, 60% pour les instituts privés)¹² au niveau de l'enseignement supérieur restent encore faible. Ceci est dû principalement :

- à la capacité d'accueil des Universités publiques qui est fortement réduite alors que la majorité des étudiants n'ont pas les moyens d'accéder aux institutions privées ;
- au problème de relève du personnel enseignant ;
- à la vétusté des matériels pédagogiques.

C'est la raison pour laquelle la majorité des étudiants optent pour les formations à distance ou de courte durée dont les coûts sont plus abordables.

Cependant, la réforme entreprise actuellement, notamment le basculement vers le système LMD est très encourageant dans le sens où :

- l'enseignement tend de plus en plus vers le standard international de formation ;
- le système aide les investisseurs à mieux situer le niveau de formation de la main d'œuvre.

III.2. L'enseignement technique et professionnel¹³ comme principal pourvoyeur de main d'oeuvre

La formation technique et professionnelle détermine également la qualité de la main d'œuvre malgache.

345 établissements de formation professionnelle et technique¹⁴ ont été recensés en 2005, ils totalisent annuellement environ 34000 apprenants. Si on compare les régions, presque 75% de ces centres de formation se concentrent à Antananarivo.

Même si cette branche de la formation occupe une place relativement modeste dans le système éducatif malgache (le nombre de jeunes en formation professionnelle est de 540 pour 100 000 habitants, cf. MAP), elle permet, d'une part, aux jeunes de passer de la formation initiale au professionnalisme et, d'autre part, pour les cadres et employés de se reconvertir et par la suite améliorer la productivité. La formation professionnelle est ainsi un chaînon essentiel pour l'accès à l'emploi et un levier de professionnalisation.

La formation professionnelle et technique s'attache donc à combler une partie des déficits de qualification de la future population active qui demeure importante sous le coup de la faible capacité d'absorption du système d'enseignement supérieur.

Cependant, on constate qu'aucune inspection des infrastructures des établissements étatiques et privés n'a été entreprise. Un des soucis des investisseurs est que les compétences résultantes ne concordent pas avec celles requises en raison du manque de garantie de la valeur du diplôme délivré par rapport au savoir-faire réel des diplômés.

¹² Selon le Chef de Service de la Direction de l'Enseignement Supérieur.

¹³ de niveau secondaire et se subdivise en : formation professionnelle qualifiante (modulaire), formation professionnelle initiale (de longue durée), formation technologique générale.

¹⁴ Cf. Annexe 5 : Ventilation de la structure de l'offre dans l'enseignement technique et professionnel par région en 2005

III.3. Un réservoir de main d'œuvre à développer pour tous les secteurs d'activité

Cette analyse sectorielle se focalise sur les secteurs porteurs dont le tourisme, les mines, le textile, et le NTIC.

Tourisme

Bien que Madagascar ambitionne de recevoir 500 000 touristes¹⁵ pour l'année 2007, l'offre de formations supérieures dans ce secteur est limitée seulement à deux institutions¹⁶, que sont l'Institut National du Tourisme et d'Hôtellerie (INTH) et l'INFOTOUR. Ces institutions se concentrent à Antananarivo alors qu'elle ne représente pas la principale destination des touristes. En sus de l'enseignement supérieur, environ une douzaine d'établissements de formation technique et professionnelle viennent renforcer la formation relative au tourisme.

Malgré le développement des institutions et centres de formation en tourisme, le secteur souffre énormément d'une rareté en ressources humaines qualifiées. L'INTH et l'INFOTOUR¹⁷ produisent en somme environ 800 diplômés par an. En tenant compte de l'offre d'emploi du tourisme¹⁸, qui est de 17564 emplois directs, l'enseignement supérieur n'arrive à satisfaire que les 18% et la formation technique et professionnelle¹⁹ 10%. Pour faire face à cette rareté, les hôtels sont obligés d'investir dans la formation de son personnel. L'INTH a formé depuis 2500 personnel en cours d'emploi.

Par ailleurs, le secteur souffre de manque de personnel anglophone. Cependant, le pays fait l'effort de développer les dispositifs de formation y afférents. A l'instar du département Langues Appliquées au Tourisme et aux Affaires (LATA) au sein de l'Université d'Antananarivo, lequel forme approximativement 30 diplômés annuellement.

Bien que le nombre de touristes ait augmenté, un mauvais service aura des impacts sur l'image de Madagascar et les expériences négatives racontées dans le pays source peuvent avoir une incidence très négative sur les touristes potentiels et empêcher des retours au pays. A l'exception de quelques hôtels internationaux respectant les normes internationales, le manque de personnel qualifié nuit vraiment à la compétitivité de Madagascar avec d'autres destinations qui sont ouvertes à tous les marchés émetteurs par les compétences de leurs employés.

Mines

Le problème du secteur minier se rapporte au taillage de pierres précieuses. Etant développé récemment, l'enseignement sur le secteur minier est offert principalement par le secteur public. Les établissements de formation sont au nombre de cinq dont : l'Ecoles Supérieures Polytechniques, l'Institut de Géologie de Madagascar, l'Institut de Géologie d'Antsirabe, Lycée Technique et Professionnel de Fianarantsoa et de Tuléar.

L'existence de ces établissements est encourageante mais ils sont limités en quelques provinces. En terme de main d'œuvre, il est encore difficile de prétendre qu'elle est compétente en la matière. Au vu du développement rapide du secteur, la défaillance en cadres moyens risque de développer l'exportation des ressources minières à l'état brute.

¹⁵ Cf. MAP

¹⁷ Avec un taux de réussite de 60%, l'INFOTOUR produit en moyenne 30 diplômés annuellement.

¹⁸ Cf. Plan Directeur du Tourisme (GATO AG)

¹⁹ Avec une capacité d'accueil de 2200 d'apprenants et un taux de perte estimé à 20%.

Textile

Les établissements de formation technique et professionnelle sur le textile sont aux alentours de cinquante, lesquels sont répandus à travers toute l'île.

Actuellement, le besoin du marché du travail s'oriente de plus en plus vers la main d'œuvre qualifiée et moins vers la main d'œuvre à bas prix. Malheureusement, il s'avère difficile de trouver de main d'œuvre qualifiée dans le secteur du textile à Madagascar puisque les établissements de formation technique et professionnelle n'arrivent à fournir qu'environ 3% de la main d'œuvre²⁰. Ce manque de compétitivité de la part de la main-d'œuvre malgache affecte la compétitivité des entreprises, notamment celles de la zone franche.

Par conséquent, les entreprises du secteur textile se trouvent dans l'obligation d'organiser des programmes de formation en interne pour renforcer la productivité de la main d'oeuvre. Disposant déjà d'un savoir-faire en artisanat et en broderie à la main, ces compétences spécialisées de la main d'œuvre sont développées de façon continue grâce à la formation assurée par le SYMA (Syndicat des Métiers d'Art). En effet, le SYMA est la seule institution mise en place pour la formation des travailleurs du secteur textile (approximativement 300 ouvriers/an bénéficient de la formation). Des initiatives privées telles que l'APRODEF²¹ et l'OPCAEF²² sont cependant en recherche de financement provenant de l'Etat et des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, par manque de personnel local ayant de compétences nécessaires, les postes de cadres moyens dans les entreprises textiles sont occupées par des expatriés. Une telle situation handicape le développement du secteur.

NTIC

L'enseignement supérieur relatif à la NTIC à Madagascar est dominé par le secteur public dont l'Ecole Nationale d'Informatique (ENI), Maîtrise en Informatique et Statistiques Appliquées (MISA), Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar (ISPM), Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA), Centre Universitaire de Formation Professionnalisante²³ de Fianarantsoa. Toutefois, des initiatives privées existent déjà pour appuyer le développement du secteur. Parmi ceux-ci, on peut citer, l'Institut National des Arts et Techniques (INATA), l'Institut de Formation Technique (IFT), l'Ecole de Recherche et de Développement (ERD), l'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinakaratra (ESSVA) et Athénée Saint Joseph Antsirabe (ASJA).

De plus, une soixantaine²⁴ d'établissements dispensent de formation technique et professionnelle, dont 60% fournissent une connaissance de base en informatique (informatique bureautique, programmation, etc) et 40% forment des techniciens.

Le développement de la main d'œuvre et des compétences en matière de NTIC est essentiel pour faire face à l'innovation et pour permettre au pays de tirer parti des avantages des NTIC. Selon les données disponibles auprès des différents établissements :

- l'enseignement supérieur offre environ 150 ingénieurs²⁵ par année ;

²⁰ On estime environ 180 000 salariés dans le secteur et 4074 apprenants dans les établissements de formation technique et professionnelle.

²¹ Amélioration de la Productivité des Entreprises Franches

²² Organisme, Paritaire, Collecteur Agréés des Entreprises Franches.

²³ Dispense des formations en informatique des systèmes et réseaux.

²⁴ Source : Direction de la Formation Professionnelle et Technique.

²⁵ ENI (61), MISA (18), ASJA (65).

- les techniciens²⁶ sortant des établissements de formation professionnelle et technique et du CNTEMAD sont estimés à 940 ;
- et les étudiants²⁷ issus des formations professionnelles qualifiantes sont environ 6300.

L'existence de ces établissements devrait permettre à Madagascar, notamment de mieux attirer les investisseurs étrangers en mettant à leur disposition des ressources humaines hautement qualifiées et formées de manière à être à niveau de la technologie. Pourtant, afin d'atteindre l'Objectif n° 4 de la « Politique nationale des technologies de l'information et de la Communication pour le développement », soit 10 millions d'utilisateurs TIC et 30 000 techniciens et ingénieurs dans 10 ans²⁸, il faudra multiplier par 10 le nombre des instituts de formation. Les établissements sont peu nombreux, dont la majorité se concentrent à Antananarivo, alors que les jeunes s'intéressent de plus en plus à ce secteur.

L'offre de formation liée à la NTIC reste encore restreinte par rapport aux besoins en ressources humaines du secteur.

Le secteur NTIC n'a pas véritablement décollé. C'est probablement dû au fait qu'il reste fermé dans quelques domaines d'activités. Il y a aussi sans doute un manque d'ingénieurs informaticiens sur le marché qui fait que les salaires sont trop élevés. De plus, des opportunités d'exportation de services NTIC, ne peuvent souvent pas être saisies faute de ressources humaines adéquates. Il importe, en outre, de noter que la langue anglaise est la plus utilisée sur la NTIC alors que la connaissance, voire la formation, y afférente est encore peu développée. Tous ces éléments constituent une réelle dissuasion pour les investissements dans le secteur.

Dans tous les secteurs d'exportation, que ce soit le tourisme ou le NTIC, l'offre de main d'œuvre qualifiée et anglophone reste restreinte.

III.4. Compétitivité moyenne en terme de coût et de productivité

III.4.1. Productivité relativement compétitive

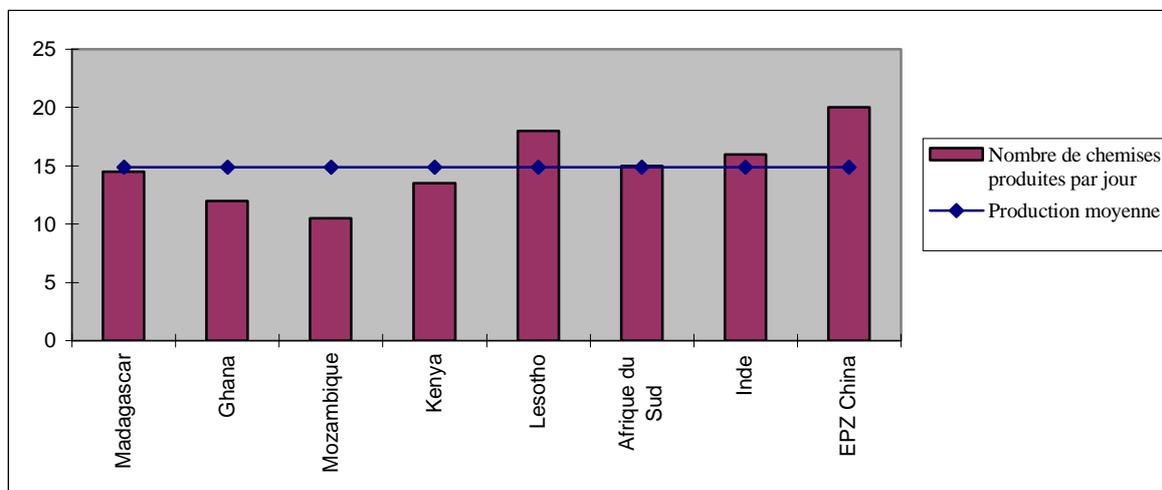
La figure ci-après montre qu'en terme de productivité, la main d'œuvre malgache est réputée relativement compétitive. Entre autres, pour le secteur textile, les entreprises franches malgaches seraient plus productives que celles de la Mozambique, du Ghana et du Kenya. Elles affichent une productivité identique à celle de l'Afrique du Sud.

²⁶ Avec un taux de perte de 40%

²⁷ Sur un nombre total de 7883 apprenants, le taux de perte est de 20%

²⁸ Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication – PNUD, Politique nationale des Technologies de l'information et de la communication pour le développement, janvier 2004, p. 29

Figure 3. Comparaison de la productivité dans le secteur textile



Source : Données de l'audit sur la compétitivité de la chaîne coton-textile-habillement à Madagascar retraitées

Analyse : FTHM Conseils

Par ailleurs, la main d'œuvre malgache représente une productivité (14 chemises/jour) à hauteur de 70% à 75% comparativement à celle de l'EPZ China (20 chemises/jour) face à une production moyenne de 14,9 chemises par jour pour l'ensemble des pays de l'échantillon.

L'insuffisance d'outil de développement des compétences satisfaisant aux exigences en matière de ressources humaines constitue une entrave aux efforts d'amélioration de la productivité de la main d'œuvre malgache.

III.4.2. Coût très faible

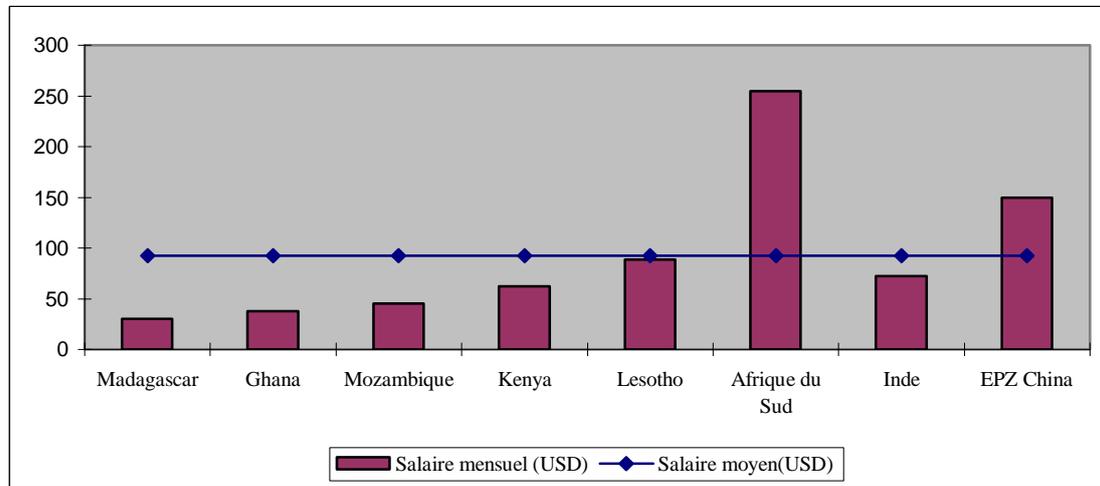
En terme de coût de la main d'œuvre, Madagascar est très compétitif. Comme pour le cas du secteur textile, parmi les pays pris en compte dans l'étude, le coût de la main d'œuvre à Madagascar est le moins cher.

En dépit de la productivité de la main d'œuvre malgache, celle-ci se trouve la moins rémunérée. Il apparaît sur la figure ci-dessous que son salaire mensuel est inférieur au salaire moyen des pays de l'échantillon.

Même si la productivité de la main d'œuvre de l'Afrique du Sud et de Madagascar se rapproche, le secteur textile malgache est rémunéré presque au dixième des salaires de l'Afrique du Sud. Avec une différence de productivité supérieure à la main d'œuvre kenyane, un travailleur malgache touche la moitié des salaires d'un kenyan.

Ce bas niveau de salaires demeure cependant un avantage comparatif pour Madagascar.

Figure 4. Comparaison des salaires dans le secteur textile



Source : Données de l'audit sur la compétitivité de la chaîne coton-textile-habillement à Madagascar retraitées

Analyse : FTHM Conseils

Se rapportant à la productivité de la force de travail²⁹, il importe de remarquer que Madagascar affiche seulement une moyenne de 40% par rapport à celle de la Chine. Cette déficience s'expliquerait, notamment, par l'insuffisance d'investissement en équipement et de la non maîtrise des matériels utilisés.

IV. Infrastructures

IV.1. Electricité

Le problème est double : disponibilité de l'offre et tarifs non compétitifs

Puissance disponible dans les PICs (Pôles intégrés de croissance)

Les chiffres du tableau ci-dessous représentent la puissance disponible en énergie électrique dans les trois pôles :

Tableau 2. Exploitation électrique dans les trois pôles. Situation février 2003

Pôles	Production électrique disponible (en KWh)	Demande en période de pointe (en KWh)	Puissance disponible (en KW)	Taux de saturation de la capacité
NOSY BE	3 640	2 800	840	77%
ANTANANARIVO (1)	152 780	131 140	21 640	86%
TAOLAGNARO	1 250	1 090	160	87%

²⁹ Main d'œuvre et machine confondus

Source : Direction des ventes – Département Base des données et systèmes – JIRAMA³⁰

Les taux de saturation de la capacité sont tels que la production électrique ne laisse plus de puissance disponible pour de nouvelles demandes qui seraient liées à de nouveaux investissements.

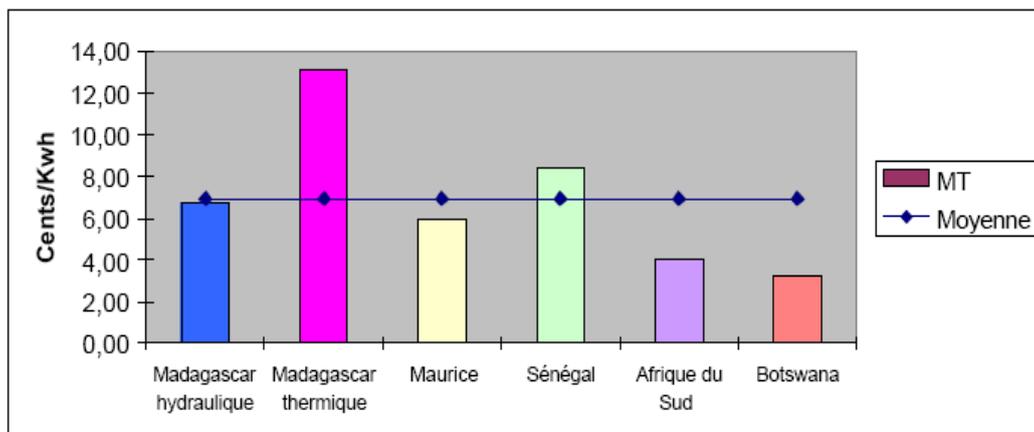
Pour le réseau interconnecté d'ANTANANARIVO-ANTSIRABE, en particulier, la situation est encore plus grave dans le sens où les groupes hydrauliques d'ANDEKALEKA, de MANDRAKA et de TELOMITA n'ont pas fait l'objet de gros entretien depuis plusieurs années. D'où, le délestage par secteur vécu, en 2005-2006, par la population d'Antananarivo et d'Antsirabe requis par la nécessité et l'urgence de ces travaux de réparation qui sont en cours.

La situation dans le réseau interconnecté sera améliorée lorsque la construction de la Centrale thermique au fuel lourd de Mandroseza et l'installation d'un troisième groupe à Andekaleka seront terminées.

IV.1.1. Les prix de l'électricité

La figure ci-après montre que, pour le prix de l'énergie thermique, Madagascar est non compétitif en moyenne tension (utilisée par les industries légères) par rapport à quatre autres pays africains. Le tarif à Madagascar est en effet à 1,56 fois plus élevé qu'au Sénégal, 2,19 fois plus élevé qu'à Maurice, 3,26 fois plus élevé qu'en Afrique du Sud et 4 fois plus élevé qu'au Botswana. Notons que dans les provinces à Madagascar, les industries sont surtout alimentées par de l'électricité thermique.

Figure 5. Comparaison du prix de l'électricité moyenne tension



Source : FTHM, Etude sur la compétitivité de Madagascar en termes de coûts de facteur

L'électricité est d'autant plus chère qu'on s'éloigne de la capitale, avec pour conséquence d'élargir l'écart entre l'économie d'exportation (largement centrée sur Antananarivo et Tamatave) et l'économie locale, la première opérant dans de bien meilleures conditions que la seconde.

En conclusion, il y a lieu de souligner que les problèmes ci-dessus décrits sont la conséquence d'une absence d'anticipation des besoins dans le passé. Cette anticipation revient à l'Etat, et non à des hypothétiques investisseurs privés.

³⁰ réseau interconnecté d'ANTANANARIVO, englobant le Grand ANTANANARIVO et ANTSIRABE

IV.2. Réseaux routiers

Réseaux routiers inter-villes

Au moment de son accès à l'indépendance, Madagascar avait 50 000 km de routes. A cause du mauvais entretien et du sous-investissement, le pays s'est vu obligé de fermer entre 300 et 1 000 km de route par année. Actuellement, le réseau routier national compte environ 33 000 km dont 11 800 km de routes nationales, 17 800 km de routes provinciales et environ 3 400 km de routes non classées. De ce total, seulement 12 000 km peuvent être praticables toute l'année et environ 5 500 km de routes sont revêtues.

Selon les indicateurs du MAP, en 2005, 805 km de routes nationales et 977 km de routes rurales ont été construites ou réhabilitées ; 5700 km de routes nationales et 1300 km de routes rurales ont reçu un entretien courant.

Le réseau routier inter-villes reste, en conséquence, insuffisamment développé pour autoriser un accès facile à toutes les parties de l'île. En effet, même durant la saison sèche, certaines régions des côtes ouest et sud ne sont pas accessibles par camion.

L'économie de l'île est, en conséquence, divisée entre les différents îlots économiques accessibles tantôt par transport routier, tantôt par voie aérienne ou maritime. **Même les principales artères du pays dont dépend l'exportation – la Route Antsirabe-Antananarivo, la Route Aéroport-Antananarivo et la Route Toamasina-Antananarivo, n'ont pas la capacité d'absorber le volume actuel de trafic sans causer des retards.**

Durant la saison sèche, les camions peuvent circuler sur les routes à 60 km/h mais à seulement 20 km/h pendant la saison de pluies. Sur les routes congestionnées comme celles reliant Toamasina à Antananarivo, les camions ne roulent qu'à 42 km/h durant la saison sèche. Et effectuer un trajet de 300 km dans une direction peut prendre 7 heures. Les faibles vitesses d'opération, les longues attentes et les fréquentes interruptions de services pour entretien, tous ces facteurs se traduisent par un faible niveau d'utilisation du réseau (moins de 60 000 km par année), entraînant, de ce fait, une augmentation des coûts d'exploitation des véhicules transportant des marchandises. Ces coûts, à Madagascar, sont 3 fois plus élevés que dans l'Union européenne en dépit des faibles coûts de main d'oeuvre.

Un Fonds de l'Entretien Routier (FER) avait été créé en 1999 pour percevoir les taxes sur le carburant et les décaisser pour financer la construction et l'entretien des routes. Ce fonds avait été conçu selon un mécanisme transparent et ouvert de financement par les redevances des usagers, dans le but de soutenir la construction de 12 000 km de routes nationales, provinciales et communales. Le concept de l'inclusion du coût de construction du réseau routier dans celui du transport semble judicieux.

IV.3. Réseaux urbains

On s'intéresse ici à Antananarivo où sont concentrées la plupart des industries d'exportation.

Dans la ville, la circulation est lente et très congestionnée. Les embouteillages sont monnaie courante. La productivité des transporteurs qui livrent des marchandises en ville est extrêmement faible. Deux livraisons par jour représentent un cycle de production typique pour des opérateurs utilisant des camions de 4 à 6 tonnes. A ce jour, les efforts déployés par le gouvernement pour gérer la congestion

et son impact sur l'environnement se sont avérés partiels et incomplets. Le stationnement dans les rues est légal et donc courant à Antananarivo. Un couvre-feu de nuit y a été instauré pour rationaliser la capacité disponible. Cette solution, néanmoins, transfère tacitement l'essentiel du coût social résultant de la capacité limitée du réseau aux industriels et aux exportateurs. Parce que le principal circuit intra-urbain converge vers le centre-ville d'Antananarivo, le couvre-feu bloque effectivement non seulement le mouvement des poids lourds allant ou sortant de la ville mais également les mouvements de transport à travers la ville.

De plus encore, on constate que la localisation des principaux générateurs de trafic (gares ferroviaires, terminaux de camions, services de livraison, postes d'inspection douanière) n'est pas gérée de façon efficace dans la perspective des impacts de la demande sur un réseau intra-urbain déjà saturé.

IV.4. Qualité de l'infrastructure rurale

Le présent diagnostic de l'infrastructure rurale se focalise, notamment, sur l'infrastructure d'irrigation l'infrastructure de transport et le système de stockage.

IV.4.1. Détérioration des infrastructures d'irrigation

La détérioration constante du système d'irrigation ralentit la productivité. Les régions de Sofia, de Vatovavy Fitovinany et de l'Alaotra Mangoro dispose des plus grandes superficies irriguées. Sur les 979 802 hectares irrigués³¹ à Madagascar, seulement environ 30% ont été réhabilités. Dans les périmètres irrigués qui n'ont pas été couverts par cette réhabilitation, la participation des agriculteurs à leur entretien est minime.

Les projets de réhabilitation se poursuivent. L'amélioration des infrastructures d'irrigation est un axe important des efforts visant à améliorer les rendements rizicoles et à contribuer à l'intensification et à la diversification des cultures. A cet effet, la « Lettre de Politique de Développement des Bassins Versants et Périmètres Irrigués » a été approuvée en Conseil du Gouvernement le 12 juillet 2006. Le concept permettra ainsi de conjuguer favorablement pour le secteur agricole :

- le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché
- la promotion de l'agribusiness et
- le développement des exportations.

A l'appui, les Tranoben'ny Tantsaha constituent un cadre de fédération des exploitants agricoles pour formaliser leur engagement sur les programmes d'entretien des infrastructures.

IV.4.2. Un système de stockage insuffisant

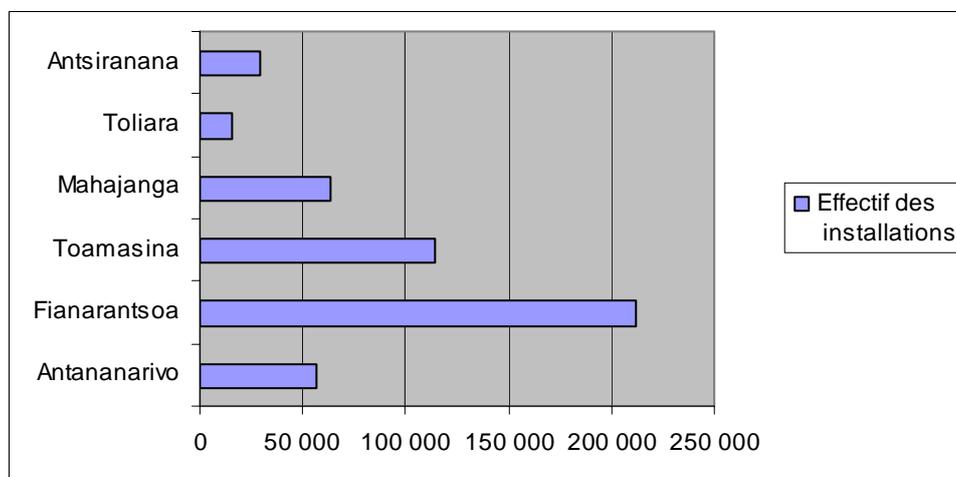
La majorité des paysans utilisent les magasins et les greniers traditionnels pour le stockage, dans lesquels le risque de pertes dû aux insectes et aux moisissures est élevé. D'après le recensement de l'agriculture³², Toamasina et Fianarantsoa sont les plus équipés en système de stockage, ayant respectivement environ 114527 et 211 806 magasins et greniers. Ceci concerne en particulier les

³¹ Selon la DSI du Service des Statistiques Agricoles

³² Campagne Agricole 2004-2005 (DSI du Service des Statistiques Agricoles. Août 2006)

régions de la Haute-Matsiatra, de Vatovavy Fitovinany, d'Antsinanana, d'Analanjirifo, et de Sofia. La figure ci-dessous représente la répartition des installations fixes par province.

Figure 6. Répartition des installations fixes par province



Source : DSI du Service des Statistiques Agricoles

En effet, seulement 20% des exploitations disposent d'un endroit particulier pour le stockage des produits dont la capacité totale s'élève à 1 983 000 tonnes. Cela explique pourquoi les paysans ont tendance parfois à limiter leur production à la quantité nécessaire à l'autoconsommation. La disponibilité des structures de stockage influence donc la productivité dans les zones rurales.

IV.4.3. Amélioration des infrastructures de transport

Se rapportant à l'objectif de désenclavement des zones défavorisées, il convient de mentionner la nette amélioration du taux d'accès de la population et des communes aux services et infrastructures de transports. En effet, le taux d'accès des communes³³ est passé de 33% en 2002 à 67% en 2004 en passant par 41% en 2003.

De plus, 977 km de pistes rurales ont été entretenus en 2005, selon le MAP. Ceci devrait faciliter l'acheminement des produits vers les milieux urbains ainsi que l'accès des populations rurales, notamment, aux marchés.

Le principal problème de la commercialisation des produits est fondé sur le dysfonctionnement des marchés. Il est évident que la mise en place des Tranoben'ny Tantsaha, structures décentralisées regroupant les exploitants agricoles, contribue à la facilitation du lien entre les producteurs et les acteurs commerciaux en structurant les marchés intérieurs par une meilleure diffusion de l'information. Cependant, cette mesure reste insuffisante pour palier à ce problème.

IV.5. Les ports et les coûts du transport maritime

IV.5.1. Les ports

Madagascar compte 13 ports provinciaux sous la responsabilité des autorités locales, dont plusieurs ont été privatisés.

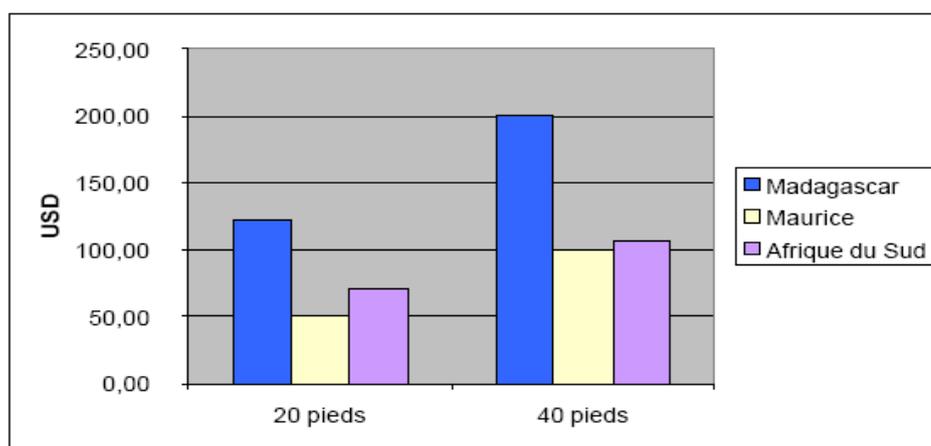
³³ Selon des données recueillies auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Toamasina est le plus grand port du pays et le principal point de transbordement des marchandises en provenance ou à destination des autres ports secondaires et tertiaires. Toamasina est considéré comme un « port de service » dans la typologie des ports. Il est géré par une autorité portuaire nationale autonome. L'infrastructure et les équipements de manutention sont la propriété de l'Autorité du Port, laquelle fournit, à même ses moyens, tous les services terminaux et maritimes.

Le port de Toamasina est le moins performant de tout l'Océan indien. En moyenne, les navires de 800 – 1000 EVP³⁴ nécessitent, pour leur déchargement 100 heures, contre 60 heures à La Réunion et 30 heures à Port Louis.

De même, comme le montre la figure suivante³⁵, le coût du handling à Toamasina n'est pas compétitif.

Figure 7. Comparaison du tarif Terminal Handling Charges entre Madagascar, Maurice et Afrique du Sud



Source : FTHM, Etude sur la compétitivité de Madagascar en termes de coûts de facteur

IV.5.2. Les coûts du transport maritime

A l'importation, le fret maritime à Madagascar est plus cher que chez les pays voisins. Pour le container 20 pieds en provenance de France, Madagascar est à USD 2 625 alors que Maurice est à USD 2000, soit une différence de USD 625 par container (31,25%). Pour le container 20 pieds en provenance d'Asie, Madagascar est à USD 1430 alors que Maurice est à USD 800, soit une différence de USD 630 par container (78,75%).

A l'exportation, Madagascar est plus compétitif. Toujours pour l'Europe, le tarif malgache est de USD 1 300/container 20 pieds par rapport à une moyenne de USD 1 410/container 20 pieds pour Maurice et l'Afrique du Sud.

L'étude au titre du Cadre intégré relève que les « coûts pour les producteurs basés à Madagascar sont plus élevés au chapitre des transports et des assurances pour des produits similaires à transporter sur des distances identiques.

Par exemple, si l'on compare les vêtements pour enfants en provenance du Sri Lanka avec ceux venant de Madagascar (toutes destinées à Paris), les chiffres montrent que le coût du transport de la marchandise en provenance de Madagascar est de 1/3 plus élevé en dépit de la faible valeur de

³⁴ Equivalent Conteneurs de 20 pieds

³⁵ Source : FTHM, Etude sur la compétitivité de Madagascar en termes de coûts de facteurs, 2005, p. 43

l'expédition. Plus frappant encore, le coût pour Hong- Kong, appartenant à un réseau mieux structuré, est inférieur à la moitié du coût de Madagascar même si les distances sont les mêmes entre les deux sources. Les mêmes constats valent pour les jeans et les chapeaux tissés. Méritent d'être signalées les valeurs suivantes dans la dernière colonne : 'Durée entre commande et arrivée' (35 jours pour Madagascar, 15 pour Hong Kong); 'Durée entre expédition et arrivée' (5 jours destination Paris + 7 jours destination New York pour Madagascar contre 3 jours destination Paris + 4 jours destination New York pour le Sri Lanka »³⁶.

IV.6. Aéroports et coûts du transport aérien

IV.6.1. Les aéroports

Madagascar compte 133 aéroports. De ce total, 29 sont dotés de pistes revêtues. Et, parmi ces derniers, seul celui d'Ivato mesure plus de 3 047 m. Air Madagascar assure des services réguliers de navette entre 28 de ces aéroports avec Ivato comme plaque tournante. Elle détient les droits exclusifs des services de manutention au sol dans tous les aéroports.

Situé à 25 km de la capitale, l'aéroport d'Ivato est la principale passerelle internationale du pays. Air Madagascar exploite le terminal de fret d'Ivato.

Le principal problème de l'aéroport d'Ivato est sa **capacité extrêmement limitée de stockage de marchandises**. De plus, le terminal ne compte **aucun entrepôt frigorifique**.

Avec une capacité de 1 350 m², le terminal est à peine capable de manipuler les 6000 tonnes de fret aérien qu'il reçoit. De plus, durant les deux saisons de pointe pour le fret aérien (mai/juin à août, et septembre/octobre à janvier), ce terminal est totalement congestionné et à peine fonctionnel.

Le second problème d'importance est le manque de solution rapide permettant de transporter rapidement fret et passagers vers le reste du pays à partir de l'aéroport d'Ivato. Ce problème, attribuable essentiellement à la structure du marché, résulte du rôle historique joué par Air Madagascar dans toutes les phases du transport aérien. La compagnie aérienne exploite trois entreprises distinctes : une compagnie aérienne pour les vols intérieurs, une compagnie de fret et une compagnie aérienne pour les vols internationaux. Un tel étalement pourrait présenter des difficultés pour n'importe quelle entreprise et, à fortiori, pour une compagnie confrontée à des difficultés financières comme Air Madagascar. Les pressions sur le temps de gestion et sur les liquidités limitées ont vite fait d'anéantir les bénéfices de l'effet de synergie qui, en théorie, devrait découler de l'exploitation simultanée de trois compagnies.

IV.6.2. Les coûts du fret aérien

Il est reconnu que **Madagascar est l'une des destinations les plus chères du monde**. Le fret aérien en général à Madagascar est cher pour deux principales raisons :

- d'une part, la demande locale est faible et ne permet pas son développement, le fret aérien n'arrive pas à concurrencer le fret maritime malgré notre insularité,

³⁶ Madagascar, Renforcer l'intégration dans le mondial comme stratégie de réduction de la pauvreté, Document de discussion, 2001, p. 127

- d'autre part, le kérosène à Madagascar est plus cher par rapport aux autres pays de la région, augmentant considérablement les coûts de revient des compagnies aériennes (à titre de comparaison, le kérosène national est 3 fois plus cher que celui de Maurice).

Par rapport à Maurice, Madagascar est moins cher en fret aérien import (USD 2/Kg en provenance de l'Europe contre USD 2,21/kg) et plus cher en fret aérien export (USD 1,84/Kg vers l'Europe contre USD 1,66/Kg).

Les Autorités espèrent que la mise en œuvre de la politique d'Open Sky, depuis 2004, se traduira par une baisse significative des tarifs et du fret aériens.

IV.7. Infrastructures des technologies de l'information (TI)

Les incertitudes sur le cadre légal et le futur des infrastructures semblent hypothéquer le développement de ce secteur.

Sur le plan réglementaire, le gel d'attribution des licences de télécommunications (VSat ou autres) – suite à la privatisation de TELMA– empêche l'arrivée sur le marché d'opérateurs susceptibles de proposer des accès et connexions à haut débit, bloquant tout développement du secteur.

Ainsi, les licences d'exploitation de réseaux sont gelées jusqu'au mois de juin 2008 ; de même, si le « back bone » est installé, seul TELMA peut l'exploiter.

Le secteur a été régulé par l'OMERT (Office Malgache de Régulation des Télécommunications) ; il devrait être remplacé par l'ARTC (Autorité de Régulation des Technologies de la Communication) ; le retard pris dans la mise en place de ce dernier et la promulgation de la nouvelle Loi sur les télécommunications ne simplifie pas la tâche des opérateurs.

Il n'y a pas, non plus, de « visibilité » sur la mise en place du « back bone » international. Une importante opportunité a été perdue, en 1999, occasionnant des pertes considérables pour l'économie malgache : Un plan pour doter le pays de liaisons directes par fibre optique au réseau Internet via le projet SAFE (réseau par câble Afrique du Sud/Extrême Orient) a avorté parce que les retards et la confusion dans le processus décisionnel ont empêché le prolongement du câble jusqu'à Fort Dauphin, l'option la plus économique. Après d'énormes incertitudes, Formatel, une entreprise française, a décidé de financer, à des coûts considérables, le prolongement du réseau de l'île Maurice à Madagascar.

Actuellement, il semble que le gouvernement et les bailleurs de fonds potentiels ont opté en faveur du projet de câble sous-marin de l'Afrique de l'Est (EASSY), mais l'avenir de ce projet dépend de la difficulté d'harmoniser les points de vue d'une vingtaine de gouvernements, de plusieurs bailleurs de fonds (Banque mondiale, UE, AFD, etc...) ; sa réalisation n'est prévue qu'à l'horizon 2008/2009, soit 9 à 10 ans de « perdus » pour Madagascar, si on se réfère à l'opportunité manquée de 1999.

La déficience des infrastructures est aggravée par le problème d'énergie (voir ci-dessus) ; à peine 12% de la population a accès à l'électricité.

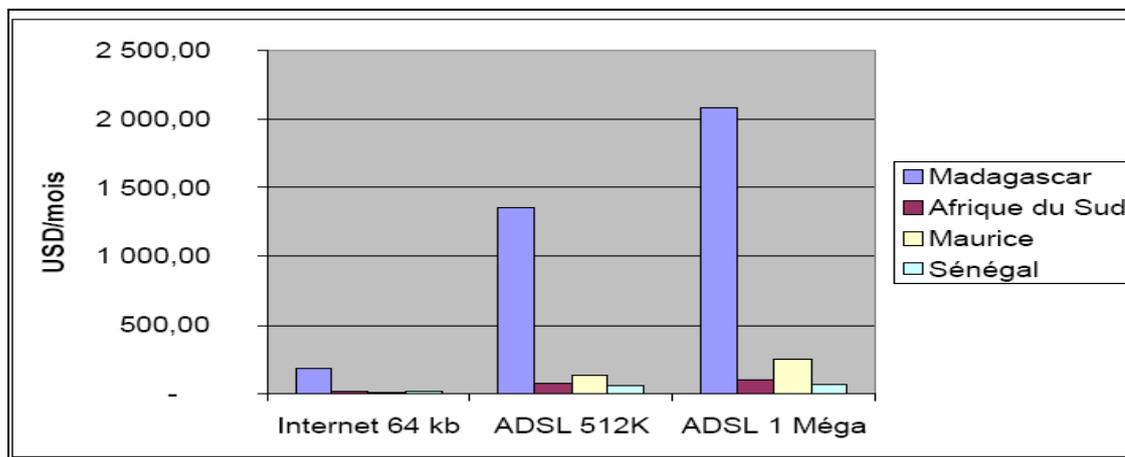
Le manque de ressources humaines hypothèque également le développement des TICs à Madagascar.

Les connaissances de base en TI sont dispensées, à ce jour, par deux institutions de formation : le Département d'informatique et de sciences appliquées de l'Université d'Antananarivo et par l'École Nationale d'Informatique située à Fianarantsoa. Ces deux institutions produisent 100 diplômés par année, ce qui ne correspond qu'à 50 % de la demande actuelle. Une institution privée spécialisée en TI a été créée pour fournir des compétences techniques dont a besoin cette industrie naissante.

Pour atteindre l'Objectif n° 4 de la « Politique nationale des technologies de l'information et de la Communication pour le développement », soit 10 millions d'utilisateurs TIC et 30 000 techniciens et ingénieurs dans 10 ans³⁷, il faudra multiplier par 10 ce nombre des instituts de formation.

Compte tenu de ces facteurs, notamment la déficience des infrastructures et le recours aux liaisons satellites, le débit reste très bas, et **les coûts de connexion restent élevés, et peu compétitifs**. Ce qui ressort de la figure ci-après.

Figure 8. Comparaison des coûts de connexion à l'Internet



Source : FTHM, Etude sur la compétitivité de Madagascar en termes de coûts de facteur

V. Les mesures incitatives à l'exportation : facteurs de compétitivité

V.1. Le régime des entreprises et des zones franches industrielles

Les entreprises franches sont exemptées de la plupart des taxes à l'exception de la TVA au taux de 18% qui est prélevée sur les importations d'intrants et qui est ensuite remboursable.

Les délais et l'incertitude liés à ces remboursements ont encouragé la majorité des entreprises de textile à se cantonner à des activités de « Cut Measure and Trim (CMT) » où elles ne sont pas propriétaires des tissus et ne font que découper et assembler les parties données par leur société mère ou les gros acheteurs. Cette situation ne fait que renforcer la fragilité de ce secteur avec des investissements réduits à leur minimum

Après une période de forte croissance entre 1995 et 2001, la base de la zone franche manufacturière à Madagascar demeure fragile. Ce secteur économique n'a pas su attirer des investissements conséquents et durables en raison notamment du coût des transactions qui demeure élevé et la faible productivité de la main d'œuvre. C'est par ailleurs un secteur qui reste hautement centralisé autour de la région d'Antananarivo et d'Antsirabe malgré un assouplissement de la loi sur les Zones Franches.

³⁷ Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication – PNUD, Politique nationale des Technologies de l'information et de la communication pour le développement, janvier 2004, p. 29

Le secteur n'a également pas pu attirer des investisseurs malgaches (moins de 10% du total des investissements), en raison principalement d'un cadre légal favorisant l'investissement étranger.

Un récent diagnostic du secteur a relevé les limites de la Loi sur les ZFI et les principales faiblesses du secteur, face à la concurrence régionale et mondiale.

La gamme des activités autorisées et les critères d'éligibilité

La Loi Zone Franche actuelle contient plusieurs dispositions qui restreignent l'accès aux malgaches dans les secteurs couverts par la loi actuelle sur les zones franches. Par ailleurs, certains critères d'éligibilité excluent des activités telles que le développement de logiciels et de sites web, deux secteurs où il y a eu un regain d'intérêt au niveau des entrepreneurs malgaches.

Procédures d'agrément lourdes et bureaucratiques

Actuellement le **GUIDE**, dans les missions qui lui sont assignées, reçoit et traite les demandes d'agrément au titre du régime de Zone Franche. Officiellement, l'agrément des entreprises au titre du régime de Zone Franche est octroyé dans un délai de 20 jours francs comptés à partir de la date de dépôt du dernier élément complétant le dossier. L'instruction du dossier au niveau Service Agrément et sa présentation au **Comité Interministériel d'Octroi d'Agrément (CIOA)** se font une fois par semaine.

Néanmoins, dans la réalité, certaines entreprises ont dû attendre entre 4 à 6 mois pour obtenir un permis d'opération étant donné que la décision finale est prise par le CIOA et est ensuite ratifiée par le Premier Ministre. Par conséquent l'approbation du projet se fait à très haut niveau avec notamment un fort pouvoir discrétionnaire.

Procédures lourdes de contrôle par les douanes

Les procédures douanières actuelles ne favorisent pas la sous-traitance entre les entreprises franches et entre les entreprises franches et les petites unités de confection de droit commun. Avant de s'engager dans une transaction commerciale avec une entreprise franche, avant de procéder à une importation ou avant de procéder à une exportation, l'entreprise franche doit faire une déclaration douanière et fournir un engagement au niveau de sa banque commerciale pour donner l'assurance qu'elle va rapatrier toute recette en devise étrangère. Cette procédure doit être répétée pour chaque transaction.

L'accès au foncier pour les investisseurs étrangers demeure un problème majeur à Madagascar

Pour les promoteurs étrangers, les terrains destinés à l'aménagement des ZFI ou à l'installation d'Entreprises Franches sont donnés à bail emphytéotique pour une durée allant de 20 à 99 ans. Par contre, pour les promoteurs malgaches, les terrains des Entreprises Franches peuvent être en pleine propriété.

Par ailleurs, des obstacles réglementaires sérieux ainsi que des procédures non transparentes dans l'allocation des terrains rendent difficile l'accès aux terrains pour les investisseurs étrangers. Par conséquent, très peu d'investisseurs étrangers ont investi dans la construction d'usines et louent plutôt leurs bâtiments sur le court terme auprès des propriétaires privés malgaches. Cet état des choses n'encourage par conséquent pas les investissements d'envergures et durables.

Absence de « linkages » entre les entreprises de la zone franche et les entreprises locales

Des obstacles au niveau du cadre légal (ex. les procédures applicables aux ventes entre entreprises de droit commun et entreprises franches) rendent difficiles les « linkages » entre les entreprises de la zone franche et les entreprises locales qui devrait favoriser les transferts de technologies, l'émergence d'une communauté d'hommes d'affaires malgaches dans le secteur de la zone franche et l'ancrage des entreprises franches dans l'économie locale.

L'absence d'intégration verticale dans le secteur du textile affecte l'efficacité et la compétitivité des entreprises. De nombreuses entreprises textiles importent toutes leurs matières premières et utilisent Madagascar purement comme une zone d'assemblage. Par conséquent, l'accès facile aux tissus fabriqués localement à un prix et qualité compétitifs améliorerait grandement la compétitivité et l'efficacité de ce secteur.

Des infrastructures limitées et ne répondant pas aux attentes des investisseurs

L'infrastructure représente un facteur particulièrement contraignant pour la conduite des affaires dans le secteur zone franche à Madagascar. Comparées à celles de la plupart des autres pays examinés, les entreprises malgaches font face par exemple au service d'électricité le moins fiable avec des coupures de courant très fréquentes.

Par ailleurs, les infrastructures existantes sont centralisées principalement sur Antananarivo et Antsirabe. Le Gouvernement n'a pas su également développer jusqu'à présent un plan directeur et une planification en terme de développement infrastructurel et de mise en place de parc des affaires.

V.2. La fiscalité des entreprises du droit commun

Les performances de Madagascar sont loin d'atteindre le niveau escompté sur la base du potentiel existant. De nombreuses contraintes locales et extérieures entravent le développement des exportations, parmi celles-ci l'inexistence d'une fiscalité adaptée aux nécessités de l'exportation est souvent citée par les opérateurs. De plus, l'existence d'une « économie à deux vitesses » en matière de fiscalité alourdit cette situation.

La loi de finance 2007 prévoit une augmentation des exportations de 1,3% en 2007. Les mesures prises pour atteindre cet objectif sont la création d'un environnement favorable à la réduction des coûts de production et au développement du secteur privé, la diversification des biens et services à exporter et la poursuite des efforts pour attirer les flux de capitaux étrangers.

Ainsi, elle prévoit un allègement des charges et obligations qui incombent aux entreprises par :

- L'uniformisation de la majoration de 50% de l'IBS dû sur les résultats des activités des succursales des entreprises étrangères implantées à Madagascar.
- L'uniformisation du taux de l'IRCM à 15% aussi bien pour les personnes physiques que les personnes morales bénéficiaires des revenus de capitaux mobiliers.
- Le non acquittement du droit proportionnel, notamment, la taxe professionnelle pour les entreprises nouvellement créées lors de la première année de création.

On peut relever que les organisations patronales se plaignent de l'existence d'une « économie à deux vitesses ». D'un côté, les entreprises franches et zones franches qui bénéficient, en matière d'investissement, des avantages fiscaux. De l'autre, les « entreprises du droit commun » qui ont perdu les avantages avec la suppression du Code des Investissements. Ces dernières espèrent retrouver ces avantages dans le projet de loi sur les investissements.

V.3. La promotion des exportations, principale mesure incitative à l'exportation

La DPE est chargée de la mise en oeuvre des stratégies de développement des échanges, en particulier la promotion des exportations, et d'assister les opérateurs économiques dans le commerce extérieur notamment l'exportation. Cependant, elle n'arrive pas à réaliser ses actions pleinement puisqu'elle manque de moyens financiers et matériels.

V.3.1. Direction de la Promotion des Exportations (DPE), organe de promotion des exportations à Madagascar

En matière d'exportation, la DPE diffuse des informations relatives au commerce international qui sont :

- Les textes réglementaires sur les exportations de Madagascar
- Les prix des produits à l'exportation
- L'annuaire des exportateurs
- Les statistiques des principaux prix des produits à l'exportation
- La liste des produits d'exportation
- Les procédures et formalités à l'exportation
- Les informations sur les marchés
- Les conditions d'entrée sur les marchés
- Les systèmes tarifaires
- Les annuaires des importateurs

La DPE dispense des formations aux exportateurs sur les outils de suivi des tendances du commerce international comme le Trademap.

De plus, elle a un rôle de facilitateur pour la préparation des documents administratifs relatifs aux opérations d'exportation. Ce sont :

- La délivrance d'autorisations de sortie
- La facilitation des déplacements des exportateurs à l'extérieur du pays
- La facilitation de leurs contacts avec les pays importateurs
- L'aide à la recherche de nouveaux marchés/clients et accompagnement pour l'attraction de nouveaux clients
- Le département sert d'intermédiaire entre les exportateurs et les départements ministériels

Malgré ces actions, des efforts restent à faire. En effet :

- Il y a des accords commerciaux auxquels Madagascar a adhéré, pourtant cela ne lui a pas permis de développer les exportations. Cette situation est due au manque de stratégies de pénétration des marchés cibles³⁸ à cause de l'inexistence d'études de marchés. De plus, le manque de moyens financiers et matériels aggrave cette situation. Depuis plus d'une dizaine d'années, Madagascar a adhéré au COMESA³⁹, cependant cela ne profite qu'au commerce entre Madagascar et Maurice. Finalement, les stratégies de promotion et de marketing des produits malgaches sur les marchés étrangers sont limitées, voire inexistantes.
- Les informations diffusées au sein de la DPE sont globales mais non pas par filière et par produits d'exportation. Ainsi, la production d'informations par filière faciliterait les opérations d'exportation.
- Les autres promotions telles que les foires et salons internationaux, meetings, coopération avec les représentations malgaches à l'étranger n'ont pas encore permis de développer l'image des produits de Madagascar. Cependant, l'édition de bulletins commerciaux trimestriels est en cours d'étude.

Diverses études ont été réalisées sur la promotion des exportations de Madagascar. La meilleure solution retenue par les parties prenantes c'est la mise en place d'une Agence de Promotion des Exportations (APE) spécialisée dans le marketing des produits malgaches à l'étranger. Cette structure a même été prévue dans le Programme National du Secteur Privé (PNSP). Les expériences d'autres pays montrent que de telles structures ont contribué énormément au développement de leurs exportations. Tels sont les cas de certains pays africains comme la Namibie, le Botswana et Maurice.

³⁸ Les marchés cibles pour Madagascar sont le COMESA, le SADC et la COI

³⁹ Voir la partie 4 sur les accords régionaux

La mise en place d'une agence de promotion des exportations à Madagascar serait la solution idéale pour augmenter la part de marché du pays en matière d'exportation.

V.3.2. Le rôle des autres entités de promotion dans le développement des exportations à Madagascar

L'étude de ces entités permet de connaître leurs actions en matière de promotion des exportations. Néanmoins, par l'inexistence d'une politique commerciale claire et cohérente, les impacts de leurs actions ne sont pas palpables. Cela est d'autant plus vrai par le manque d'objectifs en matière d'exportation. Parallèlement, il y a le manque de statistiques fiables, à jour et complètes sur les exportations à Madagascar.

➤ **BAMEX** : les actions du BAMEX sont ciblées, elles sont axées sur des filières spécifiques qui sont l'écotourisme, les pierres précieuses, l'artisanat et les produits naturels tels que le jatropa, le café, les oignons, le gingembre, le litchis, les épices et les huiles essentielles. L'étude de filières spécifiques permet de les connaître en profondeur et de mieux anticiper les problèmes et les besoins des opérateurs. Les appuis tels que les formations et la mise à disposition de différentes techniques sont donc plus efficaces et plus adaptés aux besoins de chaque filière et des opérateurs et producteurs. Il conseille et assiste les opérateurs dans la réalisation de leurs activités pour que leurs productions correspondent aux demandes. Les études de marchés du BAMEX consistent à diffuser des informations commerciales sur les marchés internationaux pour permettre aux exportateurs de connaître les tendances du commerce international, les offres, les informations sur les salons internationaux, les demandes, les contraintes et les opportunités pour leurs filières, les systèmes sur les frets et les documents administratifs requis pour exporter.

Avec des partenaires fiables, le BAMEX projette de mettre en place un guichet unique des exportations pour la délivrance de tous les documents administratifs nécessaires à l'exportation. Pourtant, cela ne permet pas de promouvoir les produits malgaches. Pourtant, on peut penser que cela n'est pas suffisant d'où la nécessité de la mise en place d'une agence de promotion des exportations.

➤ **Millenium Challenge Account (MCA)** : le MCA cible ses actions puisqu'il développe les secteurs porteurs de chaque région. Il a un rôle de facilitateur entre les producteurs malgaches, les PME et les pays importateurs. Il a aussi un rôle de lutte contre la pauvreté par le biais de la croissance économique et travaille pour la promotion de la production paysanne. En effet, l'objectif du MCA est d'augmenter les revenus des paysans producteurs en les orientant vers les marchés régionaux et internationaux.

L'application de l'« agriculture contractuelle » au niveau des exportations est en cours d'étude. Cela va être mis en place dans le but d'apporter des améliorations des exportations. Le MCA fait du marketing de produits : il organise des salons d'exposition des produits dans 6 régions de Madagascar. Ces activités entrent dans le cadre de la promotion des secteurs porteurs des zones d'intervention du MCA et représentent une vitrine des produits de ces zones d'intervention. Cela entraîne le perfectionnement des producteurs puisque des formations leur sont dispensées selon leurs besoins et par filière : formation technique, managériale, entrepreneuriat, communication ou aide à l'accès au crédit.

Le MCA est un programme financé par les Etats-Unis et la pérennité des actions entreprises est remise en question. Ce qui appuie la théorie de la mise en place d'une agence de promotion des exportations malgaches.

➤ **Chambre de Commerce** : la Chambre de Commerce sert d'interface entre le secteur public et privé, elle participe à la formation des acteurs du secteur privé, elle recherche également des acheteurs éventuels des produits sur le plan international. Elle facilite ainsi les transactions entre les importateurs et les exportateurs. Les informations concernant les missions économiques, les partenariats existants et les fiches consulaires sur toutes les activités sont diffusées par la Chambre de Commerce, celles ci vont être enfin transmises aux membres.

➤ **Economic Board Development of Madagascar (EDBM) :** l'EDBM est avant tout une agence de promotion des investissements (API). Cependant, il s'occupe également de la promotion des exportations. Parmi les objectifs de l'EDBM figure la définition des filières sectorielles prioritaires et leur développement intégré dans le but de favoriser le développement du secteur privé pour que Madagascar ait une croissance forte et soutenue.

La création d'un site Web fait partie des projets de l'EDBM où figureront toutes les opportunités d'importation et d'exportation de tous les pays du monde et sur toutes les filières⁴⁰. C'est une base de données qui permettrait aux exportateurs de connaître le marché international et d'anticiper les besoins des importateurs. Le but de cette entité est d'augmenter le volume des exportations du pays. Selon le MAP, l'EDBM devrait créer un guichet unique qui facilite les préparations des documents pour les exportations. Cela appuie la théorie de la mise en place d'une agence de promotion des exportations serait.

➤ **Autre initiative, le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC) :** c'est un programme mis en œuvre par la Société Financière Internationale et la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar. Il s'agit d'une mise à disposition de fonds de subvention, d'un appui financier pour le développement d'activités de promotion des exportations de Madagascar, notamment l'accompagnement des entreprises membres sur les marchés extérieurs européens et des actions de renforcement de capacité. L'objectif est de consolider et développer les parts de marché des membres exportateurs et d'identifier et développer de nouveaux marchés en particulier pour les entreprises déjà exportatrices. Les composantes du programme sont :

- Expertises et formations : l'objectif est de renforcer les capacités des dirigeants et entreprises afin qu'ils soient encore mieux adaptés aux contraintes liées à la fonction d'exporter.
- Recherches d'informations / documents / bases de données : l'objectif de ce type d'action est de permettre aux entreprises d'obtenir des informations existantes, disponibles. Les appuyer dans la recherche d'informations: abonnements à des revues et périodiques généralistes et spécialisés suivant la demande des membres avec consultations sur place et photocopies payantes.
- Réalisation d'études de marchés : l'objectif de cette action est de donner des informations sur les marchés et les concurrents. Appuyer des pôles d'entreprises d'un même secteur afin de leur permettre d'adapter au mieux leur offre
- Missions d'entreprises : il s'agit d'augmenter les montants des carnets de commande des entreprises en faisant en organisant des missions à l'occasion de la tenue de manifestations importantes dans les pays cibles.
- Promotions et actions commerciales : appuyer les entreprises dans leurs promotions et actions commerciales à travers la participation à divers salons. Appuyer les entreprises en prenant en charge le coût des stands.
- Les autres activités : Appui à l'organisation des conférences et forum. D'autre part, il y a les actions de propositions qui permettent de proposer des adaptations à l'environnement réglementaire aux autorités publiques pour un meilleur développement des exportations du pays.

VI. Normes et qualités : déficience de la compétitivité

L'ouverture de l'économie malgache au commerce extérieur à travers la libéralisation des échanges commerciaux expose l'économie à une concurrence régionale/internationale accrue et lui impose d'être compétitive. Ce contexte régional/international se caractérise par :

⁴⁰ Selon un entretien avec le Directeur Général de l'EDBM

- la suppression progressive des barrières tarifaires ;
- les normes et prescriptions techniques, y compris les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS), qui sont de plus en plus nombreuses et complexes, constituent des barrières commerciales non tarifaires supplémentaires pour les exportations ;
- le développement émergent de nouvelles niches de marchés (bio, fair trade, commerce responsable vis-à-vis de l'environnement) ; l'exigence de la mise en place de système de gestion de la qualité (ISO).

La compétitivité dépend ainsi très étroitement de la conformité aux normes et qualités exigées des produits et services offerts. Une pluralité d'entités sont concernées directement ou indirectement par cette mise en conformité.

Sur le plan technique, les moyens de toutes les entités sont restreints pour assurer leurs activités. Leurs locaux sont délabrés, sans mentionner l'insuffisance budgétaire et la vétusté des matériels. Ces défaillances aboutiront à ternir l'image de Madagascar en terme de compétitivité et pénaliseront ainsi l'avenir du commerce extérieur.

VI.1. Conformité aux normes insuffisante

En amont, l'effort d'harmonisation⁴¹ déployé par le Bureau des Normes de Madagascar (BNM) contribue à réduire les coûts⁴² et la complexité des exportations/importations. Pourtant, dans le contexte de concurrence et d'exigences croissantes des marchés, les réalisations du BNM restent insuffisantes et reflètent la faible capacité de l'entité à faire face à l'évolution du commerce international.

En aval, les normes concernent en majorité les produits agricoles qui représentent une part non négligeable des exportations malgaches. Les paysans ont besoin d'être initiés aux contraintes de normes puisque la connaissance des normes facilite la mise en conformité des produits d'exportation. Or, aucun programme dans ce sens n'existe. Cette lacune ne fait qu'aggraver le problème dans le respect des normes et a des impacts négatifs sur la compétitivité.

VI.2. Assurance qualité et respect des prescriptions techniques déstructurés

La responsabilité y afférente revient à la Direction de la Normalisation et de la Qualité (DNQ). Elle s'efforce de garantir la qualité des produits, des biens et services mis sur le marché local et international et offre un service de certification CCCO⁴³ plus abordable pour les opérateurs. Or, force est de constater que souvent la qualité des produits certifiés ne correspond pas aux conditions exigées au niveau international, d'autant plus que la majorité des entreprises exportatrices ne disposent pas encore d'un système de gestion de qualité. Les produits exportés courent donc une forte risque d'être refusés à la frontière du pays importateur.

Le respect des prescriptions techniques est obligatoire. Cependant, l'orientation générale des attributions de la DNQ est mal définie vis-à-vis de la politique nationale qui opte pour la libéralisation des exportations. Le respect des prescriptions techniques relève par conséquent de la libre initiative des exportateurs ou de la convention entre l'importateur et l'exportateur à l'exception de la vanille et du café. Cette controverse fait apparaître que le caractère « obligatoire » des prescriptions techniques

⁴¹ Madagascar compte actuellement trente normes facultatives dont une dizaine ont fait l'objet d'une promulgation, notamment les normes relatives aux fruits et légumes.

⁴² pouvant être engendrés par l'embargo des produits non conformes.

⁴³ Certificat de Contrôle, de Conditionnement et d'Origine.

est sous estimé et que Madagascar n'est pas encore prêt à faire face à la libéralisation du commerce international.

Etant notifiée à l'OMC en tant que point d'information nationale pour les obstacles techniques au commerce, la couverture de la diffusion dans tout Madagascar des informations laisse à désirer. En d'autres termes, même si la DNQ est informée à jour sur les normes, aucune stratégie de diffusion dans les provinces n'a été adoptée.

VI.3. Défaillance de l'évaluation de la conformité aux normes SPS

L'exercice des obligations prévues aux termes de l'Accord SPS exige des ressources techniques, administratives et financières considérables. En général, les moyens tant financiers que matériels à la disposition de la Direction de la Santé Animale et PhytoSanitaire (DSAPS) sont très limités. La Direction souffre de graves déficiences matérielles, entre autres : la vétusté de l'équipement des laboratoires ; le manque de moyens convenables de déplacement pour effectuer les contrôles ; l'inexistence de systèmes externes de communication.

Conséquence du gel de l'effectif des fonctionnaires, les ressources humaines de la Direction apparaissent insuffisantes pour la réalisation des missions, notamment en ce qui concerne le contrôle des produits d'exportation.

Pour le Service de la Quarantaine et de l'Inspection, ce dernier est désavantagé dans le domaine de l'évaluation de la conformité aux normes. Les laboratoires au niveau des provinces ne sont plus fonctionnels et tous les contrôles se font donc au niveau central. Cependant, malgré les matériels utilisés qui sont insuffisants et obsolètes, le service s'efforce quand même d'assurer la vérification des documents phytosanitaires, l'examen des produits et des moyens de transport utilisés.

En particulier, pour les envois à l'exportation, on constate une certaine défaillance au niveau du système de traçabilité :

- les productions et les filières d'exportation malgache sont désorganisées et peu structurées ;
- la communication entre les parties concernées (filières de production, exportateur, producteur, consommateur, ...) est insuffisante, voire même inexistante.

Il s'avère ainsi difficile d'établir et d'exécuter des réglementations sur la traçabilité des opérations d'exportation. Aucun système de traçabilité n'a été mis en place jusqu'à présent à l'exception de la filière litchi, pour laquelle un système de traçabilité commence à se mettre en place sous la pression de l'Union Européenne. Ces situations accentuent le risque de perte de marchés d'autant plus que le contrôle de la teneur en résidus de pesticides devient obligatoire au niveau des marchés européens.

Les normes du Code zoosanitaire international de l'Office International des Epizooties (OIE), notamment européennes jouent, par leur nombre, un rôle de frein pour les exportations des produits d'origine animale. Devant l'embargo des pays de l'Europe, aucune stratégie précise, à part la mise en place d'un système de traçabilité des bovidés qui est en cours (bouclage, fiche individuelle de bovidé, ...), n'a été prise.

L'infrastructure pour réaliser les analyses nécessaires et la capacité de rendre compte sous forme de rapport écrit les résultats des contrôles de mise en œuvre sont encore un obstacle au commerce de Madagascar.

Le pays ne peut jusqu'à présent exporter de la viande d'origine animale en dépit de la part potentielle de marché. Ce qui explique l'insuffisance de mesures prises par les autorités compétentes prévoyant la

levée de cet embargo ; ce qui pourrait en plus ternir l'image de Madagascar vis-à-vis des pays étrangers.

Par contre, le rôle de l'Autorité Sanitaire Halieutique dans l'exportation se développe étant donné les exigences des pays importateurs en matière de santé animale et de traçabilité qui deviennent de plus en plus strictes. Le financement par les redevances des produits de la pêche est suffisant pour assurer le fonctionnement de l'autorité. Elle est reconnue en tant qu'autorité compétente pouvant satisfaire les normes sanitaires de l'Union Européenne.

Bref, outre le fait que Madagascar ne représente qu'une partie très réduite du commerce mondial, les exportations malgaches se composent pour l'essentiel d'un petit nombre de produits primaires à faible valeur ajoutée. Aussi, l'enjeu se situe surtout au niveau des entités nationales responsables de la mise en conformité des produits.

Toutes les structures nécessaires sont déjà effectives à Madagascar mais les moyens dont elles disposent, surtout dans les domaines d'analyse de la conformité et de la recherche scientifique, emmènent à les considérer comme incapables d'assurer les besoins de normalisation et de qualité exigés par le commerce international. Ces défaillances nuisent à la compétitivité de Madagascar.

La montée en puissance de la question des normes sanitaires et phytosanitaires dans les échanges commerciaux tend ainsi à fragiliser la position de Madagascar. L'on constate que la mise aux normes entraîne le renchérissement du coût y afférent ainsi que l'arrêt d'exportation des produits ou services non conformes.

Le respect des normes et prescriptions techniques exige la mise en place d'une infrastructure adéquate et fait appel au dynamisme de chaque entité ainsi que celle de l'Etat pour être mené de front. Le renouvellement des matériels vétustes et le renforcement de l'appui financier sont primordiaux sinon ces entités risqueraient de ne plus être fonctionnelles dans un proche avenir.

VII. Douanes et procédures de dédouanement

Madagascar a mis en œuvre des réformes liées aux échanges commerciaux. A cet égard, l'institution de droit de douane économique constitue un stimulant indispensable pour le progrès de l'activité nationale. Par ailleurs, l'exportation a été chaleureusement encouragée malgré l'existence de quelques restrictions au niveau des produits d'importance stratégique ou de produits agricoles. Enfin des programmes d'incitation ont été initiés pour encourager les investissements notamment par la réduction d'impôt. C'est ainsi qu'il est nécessaire d'analyser un certain nombre de mesures : celles agissant directement sur les importations et celles agissant directement sur les exportations.

VII.1. Mesures agissant directement sur les importations

La douane va mettre fin à une démarche conservatrice dans le domaine des procédures douanières en introduisant le concept de facilitation dans le code des douanes. La mise en place du logiciel Sydonia ++ (système douanier automatisé) et de nouveaux équipements tel que le scanner géré par la douane et la SGS va moderniser l'ensemble du dispositif. Cette société a reçu mission d'effectuer une vérification sélective des éléments fondamentaux de la déclaration en douane des marchandises importées, avant embarquement. Les conteneurs préalablement contrôlés avant empotage, sont scellés sous la responsabilité de la SGS. La mise en place de l'analyse de risque (profilier) et des valeurs indicatives de marchandises (VSS), constitue les innovations introduites par cette entreprise.

La valeur transactionnelle est le système de valeur applicable à Madagascar.

VII.1.1. Enregistrement et documents

Les opérations douanières, allant de la cotation à la liquidation ont été informatisées grâce à l'exploitation du logiciel SYDONIA++. Ce dernier permet aux usagers d'amener aux bureaux douaniers la version électronique de leur déclaration, ainsi que les différentes pièces correspondantes.

VII.1.2. Inspection, évaluation en douane et dédouanement

⇒ Société de pré inspection

Un contrat a été passé avec la Société Générale d'Inspection (SGS) pour l'inspection et l'évaluation des importations. La société de pré – inspection a comme principales missions d'effectuer une vérification sélective de la nature et de la qualité des marchandises, de leur valeur en douane, de leur classement tarifaire et de leur origine.

Il faut signaler les innovations apportées par la SGS :

- Obligations pour les importateurs de :
 - Souscrire une demande de vérification d'importation (DVI) pour toute transaction dont la valeur excède USD 1000, 5 jours ouvrables avant la date d'expiration prévue
 - Présenter lors du dépôt de sa déclaration en douane (pour tous régimes sauf le transit), le rapport d'inspection « Recevabilité » ou un exemplaire de sa facture commerciale sur laquelle la SGS aura apposé un label de sécurité.
 - Se faire délivrer le Rapport d'Inspection « Enlèvement » par la SGS à qui l'importateur est tenu de fournir copie du Bon à enlever où figure le montant des droits et taxes et les quittances.
- Mise en place du système d'analyse de risque ou profiler, permettant à la Douane de cibler les marchandises susceptibles de fraude et d'assurer ainsi un contrôle sélectif.
- Mise à disposition d'une base de valeurs transactionnelles indicatives à la Douane pour la détermination de la valeur de certaines marchandises.

Par ailleurs, une procédure spécifique est prévue pour les entreprises franches afin de réduire les délais de dédouanement. L'inspection physique n'est plus obligatoire sauf si elle est absolument nécessaire (fraudes lors des importations antérieures ou risque de fraudes particulièrement élevé pour l'opération en cours). Dans ce cas, elle se fera à l'arrivée des marchandises à Madagascar.

Un avenant au contrat SGS/Gouvernement malgache concerne le scellement de tous les containers complets en groupage personnalisé⁴⁴ (FLC). Ce scellement est associé au niveau du risque. Si ce dernier est élevé, la SGS effectue le scellement après inspection physique des marchandises et après avoir supervisé l'emportage. Si le risque est faible, le scellement est confié à l'exportateur préalablement qualifié par la SGS (auto - scellement) sinon, il revient à cette société d'assurer le plombage. Dans les autres cas (marchandises non soumises à l'inspection physique), c'est le chargeur qui s'en charge.

⁴⁴ La totalité des marchandises provient d'un seul exportateur et est destinée à un seul importateur à Madagascar

Enfin, un scanner - conteneur a été mis en place à Toamasina et à Ivato afin de vérifier la conformité des marchandises avec les éléments de la déclaration. Ne constituant qu'une simple formalité préalablement à la sortie des marchandises, cela prend en moyenne 4 minutes par conteneur. Il est géré conjointement par la douane et la SGS. Les déploiements supplémentaires sont prévus à Mahajanga et à Toliary.

⇒ Valeur transactionnelle.

Madagascar utilise la valeur transactionnelle (le prix effectivement payé ou à payer pour les marchandises lorsqu'elles sont vendues pour l'exportation à destination de Madagascar) depuis novembre 2000. Cette évaluation a pour base juridique l'article 24 du code des douanes.

La valeur imposable est la valeur CAF, appelée aussi valeur en douane.

Le prix minima à l'importation touchant certaines marchandises (pneumatiques usagés, pièces détachées d'occasion, déchet d'aluminium) a été supprimé. Toute valeur passe par l'intermédiaire de la SGS à partir du rapport d'inspection qu'elle délivre aux importateurs.

VII.1.3. Droits à l'importation

⇒ Le droit de douane

Dans l'optique de simplifier les formalités douanières et afin de mieux intégrer l'économie nationale dans le commerce international, le droit de douane et la taxe d'importation ont été fusionnés en une seule taxe. Le nouveau Droit de Douane comprend 4 quotités :

- 0% : médicaments, semences, produits vétérinaires, moustiquaires imprégnés d'insecticides, tracteurs,
- 5% : matières premières,
- 10% : pièces de rechange, intrants, équipements,
- 20% : biens de consommation et autres.

Le droit de douane s'applique à 6 168 lignes du tarif. La moyenne simple du droit de douane calculée sur la base des 6 168 lignes tarifaires (au niveau des positions à 8 chiffres du SH est de 13,6%).

Les matières premières taxées à 5% ne rencontrent pas l'avis des industriels. Selon les explications des responsables douaniers, il y eut un abaissement de taux de 10% à 5% des matières premières quelques mois avant la détaxation. En juillet 2003, celle-ci a été appliquée à certains articles ciblés (matériels d'équipement, appareils électroménagers, bougies...); les matières premières étant exclues du bénéfice de la détaxation, parce qu'elle venaient de faire l'objet d'un abaissement tarifaire restent passibles de la taxe de 5%. D'où la paraffine par exemple, restait à 5% alors que la bougie, produit fini, est exonéré.

Après plusieurs revendications de la SIM, un accord a été conclu avec le MEFB exonérant seulement un nombre restreint de matières premières jugées prioritaires.

La structure des droits appliqués présente une progressivité notoire : plus le produit acquiert une plus value, plus la protection est importante.

⇒ Consolidations tarifaires:

Les droits d'importation sont consolidés au taux plafond de 30% et les autres taxes à 250% pour les produits agricoles. L'OMC n'a pas été notifié, depuis plusieurs années, des changements au niveau du tarif alors que toute modification doit être communiquée à cet organisme, selon les règles qui le gouvernent.

⇒ Autres droits et taxes

La TVA à l'importation subsiste mais en tant que taxe intérieure perçue à l'importation par la douane. Il en est de même du droit d'accise (DA) frappant quelques marchandises aussi bien à l'importation qu'à la production (boissons alcooliques, parfumeries, carburant ...).

⇒ Préférences tarifaires

Madagascar, en tant qu'Etat membre de la COI accorde un traitement tarifaire préférentiel avec une réduction de cent pour cent sur le droit de douane aux importations en provenance des îles voisines. Il en est de même dans les échanges intra régionaux avec les membres du COMESA où les droits de douane sont supprimés mais sur la base de réciprocité.

⇒ Exemption de droits de douanes

Les exemptions des droits de douanes et de la TVA ont été supprimées. Les exemptions dites ad hoc (dons aux communautés religieuses, ...) ne sont plus de mise.

Les exonérations qui existent sont soit des exonérations légales (liste publiée au journal officiel), soit des exonérations prises en Conseil de Gouvernement, à titre exceptionnel (cas des importations à la suite de calamité naturelle, par exemple).

VII.1.4. Prohibitions, restrictions quantitatives et licences

Les restrictions à l'importation qui visent les armes, les explosifs, les matériels de télécommunication et les produits radioactifs sont maintenues. L'importation de ces produits nécessite une autorisation formelle des Ministères concernés.

VII.1.5. Autres mesures

Il n'existe pas de législation en matière d'origine, de mesures anti-dumping, de mesures compensatoires et de mesures de sauvegarde à Madagascar.

Néanmoins, si cela s'avère nécessaire et si la réglementation de l'OMC ne l'interdit pas, il n'est pas superfétatoire de les instituer, ne serait-ce que pour la protection des consommateurs.

- **Règles d'origine**

Madagascar, à l'instar d'autres pays, ne possède pas de législation en matière d'origine. Etant donné qu'il s'agit d'un principe qui régit les échanges entre deux parties contractantes d'une intégration régionale. Seulement, dans les relations bilatérales (exemple : Chine – Madagascar) un certificat d'origine malgache des produits est délivré, à titre de justification, à la demande du partenaire.

- **Mesures antidumping**

Elles peuvent être instituées à l'encontre des marchandises facturées par le fournisseur à un prix inférieur au prix normal, c'est le cas d'importation de marchandises de l'Asie du Sud dont la valeur est minorée. Les professionnels du commerce apprécient à sa juste valeur le redressement effectué par la SGS, mais l'action de celle-ci ressemble à un coup d'épée dans l'eau en raison de l'étroitesse du marché malgache.

- **Mesures compensatoires**

Les droits compensateurs peuvent être adoptés dans le cas des marchandises qui bénéficient à l'étranger d'une prime ou d'une subvention directe ou indirecte, quels qu'en soient la nature, l'origine et le mode d'attribution.

- **Mesures de sauvegarde**

Certains produits locaux sont menacés (exemple savon). Ces mesures peuvent être créées pour protéger le marché national en rétablissant l'équilibre des prix, normalement assuré par le tarif douanier, entre la production malgache et les productions étrangères, lorsque pour une cause quelconque, cet équilibre se trouve rompu en faveur de ces dernières.

Conclusion : La mise en place des mesures ci-dessus mentionnées constitue un pain bénit pour les industriels et les consommateurs malgaches.

Il faut remarquer que si les articles importés coûtent moins chers que les articles locaux, c'est que les premiers bénéficient de l'exonération du droit de douane (qui est la fusion de l'ancien droit de douane et de la taxe d'importation, comme nous avons indiqué supra), dans les échanges entre Etats Membres de la COI et du COMESA. Or, la taxe d'importation est une taxe exclue en principe du désarmement tarifaire selon même les règles de l'OMC. Elle n'est pas l'équivalent du droit de douane. Peut être estimée calculée de la même manière que le droit de douane.

VII.2. Mesures agissant directement sur les exportations

VII.2.1. Subventions à l'exportation

L'Etat n'a aucune politique en matière de subvention des exportations.

VII.2.2. Prescriptions relatives à la teneur en produits nationaux

De telles dispositions ne sont pas appliquées à Madagascar.

VII.2.3. Procédures d'exportation

En plus de l'Administration Douanière, d'autres services étatiques sectoriels interviennent dans les procédures d'exportation. Un projet de regroupement de l'accès à ces services au sein d'un Guichet Unique des Exportations est en cours. Ce regroupement devrait réduire le temps nécessaire pour les formalités administratives à l'exportation. Toutefois, la facilitation des formalités administratives d'exportation et la promotion des exportations sont deux activités importantes mais bien distinctes. Aussi, la mise en place de ce guichet n'enlève en rien la nécessité pour Madagascar de se doter d'une entité spécialisée dans la promotion des exportations.

VII.2.4. Prohibitions, licences et autres restrictions à l'exportation

Généralement, les exportations ont été libéralisées. Toutefois, certains produits font l'objet de restriction, notamment les produits forestiers. Par ailleurs, suite à l'adhésion de Madagascar à la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flores menacées d'extinction (CITES), les exportations des espèces animales ou végétales protégées sont prohibées de façon absolue.

VIII. Annexes.

Annexe 1. Le Rapport mondial sur la compétitivité

Le Rapport mondial sur la compétitivité est publié annuellement par le Forum Economique Mondial. On y trouve un classement des pays selon leur compétitivité, sur la base de deux indices, le BCI et le GCI.

Le BCI, « **Business Competitiveness Index** », construit sur la base des travaux de Michael Porter, tente de mesurer les « fondements microéconomiques de la productivité ». Il tient compte des facteurs qui relèvent de :

- « la sophistication dans laquelle les entreprises entrent en concurrence ». Elle est différente selon les stades de développement. Les avantages concurrentiels des pays à faible revenu reposent sur les coûts des inputs ; pour les pays à revenu intermédiaire, ils reposent sur l'efficacité des investissements, et pour les pays à haut revenu, ils reposent sur les innovations.
- la qualité de l'environnement des affaires, mettant l'accent sur le rôle de l'Etat (formation, infrastructures...), de l'information, des institutions de recherche, de la pression de la concurrence...

Le GCI « **Global Competitiveness Index** » est construit sur la base des données concernant 9 « piliers » :

- Institutions
- Infrastructures
- Macroéconomie
- Santé et éducation primaire
- Enseignement supérieur et formation
- Efficacité du marché
- Etat de la technologie
- Sophistication des affaires
- Innovation

Annexe 2. Global Competitiveness Index rankings and 2005 comparisons

Table 1: Global Competitiveness Index rankings and 2005 comparisons

Country/Economy	GCI 2006 Rank	GCI 2006 Score	GCI 2005 Rank	Country/Economy	GCI 2006 Rank	GCI 2006 Score	GCI 2005 Rank
Switzerland	1	5.81	4	Azerbaijan	64	4.06	62
Finland	2	5.76	2	Colombia	65	4.04	58
Sweden	3	5.74	7	Brazil	66	4.03	57
Denmark	4	5.70	3	Trinidad and Tobago	67	4.03	66
Singapore	5	5.63	5	Romania	68	4.02	67
United States	6	5.61	1	Argentina	69	4.01	54
Japan	7	5.60	10	Morocco	70	4.01	76
Germany	8	5.58	6	Philippines	71	4.00	73
Netherlands	9	5.56	11	Bulgaria	72	3.96	61
United Kingdom	10	5.54	9	Uruguay	73	3.96	70
Hong Kong SAR	11	5.46	14	Peru	74	3.94	77
Norway	12	5.42	17	Guatemala	75	3.91	95
Taiwan, China	13	5.41	8	Algeria	76	3.90	82
Iceland	14	5.40	16	Vietnam	77	3.89	74
Israel	15	5.38	23	Ukraine	78	3.89	68
Canada	16	5.37	13	Sri Lanka	79	3.87	80
Austria	17	5.32	15	Macedonia, FYR	80	3.86	75
France	18	5.31	12	Botswana	81	3.79	72
Australia	19	5.29	18	Armenia	82	3.75	81
Belgium	20	5.27	20	Dominican Republic	83	3.75	91
Ireland	21	5.21	21	Namibia	84	3.74	79
Luxembourg	22	5.16	24	Georgia	85	3.73	86
New Zealand	23	5.15	22	Moldova	86	3.71	89
Korea, Rep.	24	5.13	19	Serbia and Montenegro	87	3.69	85
Estonia	25	5.12	26	Venezuela	88	3.69	84
Malaysia	26	5.11	25	Bosnia and Herzegovina	89	3.67	88
Chile	27	4.85	27	Ecuador	90	3.67	87
Spain	28	4.77	28	Pakistan	91	3.66	94
Czech Republic	29	4.74	29	Mongolia	92	3.60	90
Tunisia	30	4.71	37	Honduras	93	3.58	97
Barbados	31	4.70	—	Kenya	94	3.57	93
United Arab Emirates	32	4.66	32	Nicaragua	95	3.52	96
Slovenia	33	4.64	30	Tajikistan	96	3.50	92
Portugal	34	4.60	31	Bolivia	97	3.46	101
Thailand	35	4.58	33	Albania	98	3.46	100
Latvia	36	4.57	39	Bangladesh	99	3.46	98
Slovak Republic	37	4.55	36	Suriname	100	3.45	—
Qatar	38	4.55	46	Nigeria	101	3.45	83
Malta	39	4.54	44	Gambia	102	3.43	109
Lithuania	40	4.53	34	Cambodia	103	3.39	111
Hungary	41	4.52	35	Tanzania	104	3.39	105
Italy	42	4.46	38	Benin	105	3.37	106
India	43	4.44	45	Paraguay	106	3.33	102
Kuwait	44	4.41	49	Kyrgyz Republic	107	3.31	104
South Africa	45	4.36	40	Cameroon	108	3.30	99
Cyprus	46	4.36	41	Madagascar	109	3.27	107
Greece	47	4.33	47	Nepal	110	3.26	—
Poland	48	4.30	43	Guyana	111	3.24	108
Bahrain	49	4.28	50	Lesotho	112	3.22	—
Indonesia	50	4.26	69	Uganda	113	3.19	103
Croatia	51	4.26	64	Mauritania	114	3.17	—
Jordan	52	4.25	42	Zambia	115	3.16	—
Costa Rica	53	4.25	56	Burkina Faso	116	3.07	—
China	54	4.24	48	Malawi	117	3.07	114
Mauritius	55	4.20	55	Mali	118	3.02	115
Kazakhstan	56	4.19	51	Zimbabwe	119	3.01	110
Panama	57	4.18	65	Ethiopia	120	2.99	116
Mexico	58	4.18	59	Mozambique	121	2.94	112
Turkey	59	4.14	71	Timor-Leste	122	2.90	113
Jamaica	60	4.10	63	Chad	123	2.61	117
El Salvador	61	4.09	60	Burundi	124	2.59	—
Russian Federation	62	4.08	53	Angola	125	2.50	—
Egypt	63	4.07	52				

(cont'd.)

Annexe 3. National competitiveness balance sheet

Madagascar

National competitiveness balance sheet

NOTABLE COMPETITIVE ADVANTAGES	Rank/125	NOTABLE COMPETITIVE DISADVANTAGES	Rank/125
3rd pillar: Macroeconomy		1st pillar: Institutions	
3.06	Real effective exchange rate (hard data)15	1.15	Strength of auditing and accounting standards113
6th pillar: Market efficiency		1.10	Business costs of crime and violence108
6.12	Hiring and firing practices46	1.11	Organized crime107
		1.01	Property rights.....100
		1.02	Diversion of public funds99
		1.14	Protection of minority shareholders' interests.....96
		1.07	Burden of government compliance.....93
		1.04	Judicial independence.....87
		1.09	Reliability of police services83
		2nd pillar: Infrastructure	
		2.06	Telephone lines (hard data)120
		2.05	Quality of electricity supply116
		2.01	Overall infrastructure quality110
		3rd pillar: Macroeconomy	
		3.03	Inflation (hard data).....123
		3.02	National savings rate (hard data)115
		3.01	Government surplus/deficit (hard data)111
		3.05	Government debt (hard data)57
		4th pillar: Health and primary education	
		4.07	Malaria prevalence (hard data)116
		4.01	Medium-term business impact of malaria111
		4.04	Infant mortality (hard data)104
		4.05	Life expectancy at birth (hard data).....103
		4.06	Tuberculosis prevalence (hard data)103
		4.08	HIV prevalence (hard data)99
		4.09	Primary enrollment (hard data)83
		5th pillar: Higher education and training	
		5.02	Tertiary enrollment (hard data)106
		5.07	Extent of staff training101
		5.03	Quality of the educational system90
		6th pillar: Market efficiency	
		6.06	Intensity of local competition112
		6.20	Ease of access to loans105
		6.19	Financial market sophistication104
		6.14	Cooperation in labor-employer relations.....94
		6.16	Pay and productivity86
		6.02	Efficiency of legal framework83
		7th pillar: Technological readiness	
		7.06	Internet users (hard data).....113
		7.01	Technological readiness91
		8th pillar: Business sophistication	
		8.03	Production process sophistication112
		8.05	Control of international distribution111
		9th pillar: Innovation	
		9.08	Capacity for innovation78

Annexe 4. Structure de l'offre de l'Enseignement Supérieur par Province 2001-2005

Province	Nombre de filières	Fil. Académ.	Fil. profession.	Eff. Ét.	Nb d'étudiant par filière
Antananarivo	133	56	77	30610	230,15
Antsiranana	22	14	8	1679	76,318
Fianarantsoa	18	11	7	3481	193,39
Mahajanga	9	6	3	2259	251
Toamasina	11	6	5	4731	430,09
Toliara	12	11	1	2188	182,33
TOTAL	205	104	101	44948	219,26

Source : Direction de la Planification de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Analyse : FTHM Conseils

Annexe 5. Ventilation de la structure de l'offre dans l'enseignement technique et professionnel par région en 2005

Provinces	Nb d'étab	Ef.formateurs	Ef. Apprentis	Pourcentage
Antananarivo	259	2118	29286	75.07
Toamasina	32	190	1679	9.27
Fianarantsoa	16	75	958	4.63
Toliara	13	44	458	3.76
Mahajanga	15	110	1142	4.34
Antsiranana	10	37	571	2.89
TOTAL	345	2574	34094	

Source : Direction de la Formation Professionnelle et Technique
Analyse : FTHM Conseils

Bibliographie

N°	Intitulé	Auteur	Date de parution
1	Analyse de le mise en place d'une agence de promotion des exportations (APE)	FTHM	2004
2	Analysis of Madagascar's regional and preferential trade agreements	Manuel de la Rocha	2003
3	Audit Organisationnel de la mise en œuvre du programme de normalisation et de promotion des produits agricoles et d'origine animale d'exportation	GFA Terra systems	2004
4	Code Général des Impôts		2001
5	Doing business in 2006	World Bank, IFC	2006
6	Etude de compétitivité de Madagascar en terme de coûts de facteurs de production	FTHM	2006
7	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un programme de développement des connaissances orienté par l'industrie pour le secteur du textile et de la confection à Madagascar	Penang Skills Development Centre	2005
8	Etude sur la fiscalité des entreprises exportatrices à Madagascar	FTHM	2005
9	Examen de la politique commerciale de Maurice	OMC	2001
10	Examen de la politique commerciale de Madagascar	OMC	2001
11	Export Potential Assessment in Viet Nam	International Trade Centre	2005
12	Foreign Direct Investment in Africa : Performance and Po	UNCTAD	1999
13	Loi de Finances 2007	Gouvernement	2006
14	M/car : Increasing integration into world markets as a poverty reduction strategy, Vol 2	Cadre Intégré	2001
15	M/car : Increasing integration into world markets as a pov	Cadre Intégré	2001
16	Madagascar : Renforcer l'intégration dans le marché mondial comme stratégie de réduction de la pauvreté	Cadre Intégré pour l'Assistance Technique	2001
17	Madagascar Investment Climate Assessment	RPED	2003
18	Politique générale de l'Etat 2006	Etat malgache	2006
19	Présentation MAP	Etat malgache	2006
20	Prospects for Foreign Direct Investment and the Strategies of Transnational Corporations, 2004-2007	UNCTAD	2004
21	Rapport sur le commerce mondial OMC	OMC	2006
22	Tendances mondiales, évolution récente des IDEs (sectoriel)		2003
23	The Africa competitiveness report (World Economic Foru	Ernesto Hernandez	2004

Listes des personnes ressources

N°	Nom et prénom	Fonction	Organisme
1	Andrianjaka Miadana RAKOTOMALALA	Chef de Service de l'Evaluation et de la Scolarité	MENRS Ampefiloha
2	Armand RAOBELINA	Chef de Service d'Appui aux exportateurs	MICDSP
3	Bernardin RAMIANDRASOA	Commissaire du Commerce et de la Concurrence	Direction de la Normalisation et de la Qualité
4	Daniel Euloge RAZAFIMANDIMBY	Chef de Service	Direction de la Planification de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
5	Docteur Lanto RAZAFIMANANTSOA	Chef de Service de la lutte contre les maladies animales	Direction de la Santé Animale et Phytosanitaire
6	Fabrice ANDRIANJANAKA	Responsable de l'accueil des visiteurs ABIP	Millenium Challenge Account
7	Georges RABEMIARANA	Directeur de la Douane	
8	Hery RAKOTO ANDRIAMPENOMANANA	Secrétaire Général	Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat d'Antananarivo
9	Jean Armand RANDRIAMAMPIANINA	Chef de Service	Service de la Quarantaine et de l'Inspection
10	Mamisoa SAKAIZANAVALONA		Business and Market Expansion
11	Rija RAVELOMANANA		Business and Market Expansion
12	Rindra ANDRIAMBOLA		Business and Market Expansion
13	Nirina Marcel RAKOTOARISOA	Contrôleur Phytosanitaire	Service de la Quarantaine et de l'Inspection
14	Prega RAMSAMY	Directeur Général	Economic Development Board of Madagascar
15	Séraphin RAZAFIMAHAFALY	Normalisateur	Bureau des Normes de Madagascar